

Konstantin Pozdniakov *Bulletin de la Société de linguistique de Paris,*
t. XCVIII (2003), fasc.1, p.3-52

MICROMORPHOLOGIE OU MORPHOLOGIE DE PARADIGME ?*

RESUME. – *Cet article traite de certains éléments de « micromorphologie ». Il a pour objet les procédés que les langues à morphologie complexe utilisent pour intégrer certains morphèmes dans un paradigme et les paradigmes dans un système. On s'intéressera ici au rôle créatif de la neutralisation (et à d'autres procédés de même fonction) dans l'expression de la similitude sémantique des grammèmes à opposer. On montrera que la distribution des neutralisations dans le paradigme dépend strictement du caractère marqué ou non des signes cumulatifs (polyfonctionnels), c'est-à-dire des signes qui cumulent plusieurs grammèmes (tels que le genre, le nombre et le cas). On établira le principe d'une distribution complémentaire des neutralisations morphologiques à l'intérieur d'un paradigme. On mettra au jour le rôle classificatoire des « submorphèmes », c'est-à-dire des exposants de morphèmes qui deviennent au niveau inframorphémique des signes à part entière et participent à la structuration du système. On établira en outre l'existence d'une distribution complémentaire entre morphèmes et submorphèmes qui est traitée comme un procédé essentiel pour intégrer les éléments du système grammatical. On défendra l'idée que ce ne sont pas des signes ni même des signifiés qui s'opposent, mais des sens, des concepts cognitifs, et que la différenciation et la neutralisation ont pour contexte des niveaux linguistiques différents (en particulier, le niveau*

* Cet étude est une version développée de l'exposé que j'ai fait à la Société de linguistique de Paris (séance du 13 mai 2000). Je tiens à exprimer ma reconnaissance la plus profonde à Philippe Mennecier qui a eu la gentillesse et la compétence pour traduire cet article écrit en russe. Je remercie France Cloarec-Heiss, Antonina Koval, Denis Creissels, Vadim Kasevitch, Alexandre Kibrik, Didier Bottineau, François Jacquesson, Valentin Vydrine, Alexandre Zheltov qui ont bien voulu lire ce texte et me faire bénéficier de leurs objections, remarques et commentaires.

morphologique et le niveau inframorphémique) et des codes sémiologiques différents (par exemple, verbaux et non verbaux), ce qui les intègre dans l'espace sémiologique d'une culture donnée.

On analyse ici, à partir de systèmes morphologiques complexes, quelques exemples concrets des procédés linguistiques qui permettent à une langue d'unifier des unités disparates dans un seul paradigme, et des paradigmes dans un système. Dans les langues atlantiques, qui font l'objet de mes recherches, ce sont les classes nominales qui forment les systèmes les plus complexes. Il ne s'agit pas seulement du fait que certaines de ces langues comportent plus de 30 classes d'accord qui, en outre, impliquent de nombreuses catégories de déterminants (généralement une dizaine de paradigmes différents dans chaque classe). La complexité de ce système vient également de ce qu'il ne se manifeste pas seulement par des morphèmes spécifiques, mais aussi par d'autres unités linguistiques.

Ainsi, dans de nombreuses langues atlantiques (et, apparemment, dès le niveau du proto-atlantique), chaque classe nominale est associée à l'un des degrés d'alternance propres à la consonne initiale du radical, degré qui joue sur un trait distinctif du phonème. Ce trait distinctif ("occlusif", par exemple) peut non seulement acquérir une signification classificatoire, mais dicter l'accord : les consonnes initiales du radical des déterminants s'accordent selon ce trait avec la consonne initiale du radical du substantif, de sorte que, à côté d'un système d'accord extraordinairement complexe de morphèmes de classe, il s'est constitué dans les langues atlantiques un système parallèle d'un tout autre type. Mais, bien que corrélés, ces deux systèmes de niveaux différents sont autonomes.

D'autres segments de morphèmes acquièrent une signification classificatoire : les submorphèmes de classe. Ces segments ne sont pas des morphèmes, car on ne peut les décomposer selon le "carré" de Greenberg ou toute autre technique d'analyse. Ainsi, dans de nombreuses langues atlantiques (et plus largement dans les langues Niger-Congo, en particulier en bantou), un [b-] initial entre dans la composition de tous les indices de classe signifiant un pluriel distributif et en constitue, pour reprendre le

terme de Roman Jakobson, le “ signe particulier ” (primeta¹). De plus, il s’avère que la distribution de ces “ signes particuliers ” dans les paradigmes d’accord et la distribution des ressemblances et des différences des indices de classe sont complémentaires : ces marques inframorphémiques apparaissent le plus souvent là où il n’y a pas de neutralisations morphématiques [cf. Pozdniakov 1993].

De quelle façon tous ces marqueurs de différents niveaux – séries de morphèmes, d’opérations, de sous-morphèmes – s’intègrent-ils dans un seul système de classification nominale ? Quelles sont les unités linguistiques qui remplissent cette fonction d’intégration ? Non seulement la question est légitime (si on ne se contente pas de dire que “ la langue est un système ”), mais elle est constructive. Elle permet en particulier de mieux comprendre quel est le rôle des neutralisations, des morphèmes “ cumulatifs ” et la fonction synchronique des changements diachroniques d’analogie.

Nous traiterons ces questions complexes dans les chapitres suivants :

1. Exemples de systèmes complexes de classes d’accord
2. Neutralisation et membres marqués des oppositions dans les morphèmes polyfonctionnels
3. Signe cumulatif ou signe quelconque ?
4. La fonction créatrice de la neutralisation
5. Les différents procédés qui marquent la similitude des signes
6. Les marques inframorphémiques
7. Le principe de complémentarité dans la répartition des marques inframorphémiques et des neutralisations de morphèmes
8. Neutralisation des signes ou neutralisation des signifiés ?

Nous examinerons pour commencer quelques problèmes de description des modèles d’accord, car ils ont un rapport direct avec la suite de l’analyse.

¹ *Primeta* : ‘signe distinctif’ qui permet de reconnaître quelque chose, ‘indice’ ; ‘signe précurseur’ ; ‘signe’ des dictons populaires.

Dans la plupart des langues, les classes nominales sont des classes d'accord, mais une classe d'accord est par définition discrète et non pas graduelle : un modèle d'accord implique au moins deux paradigmes – le paradigme des marqueurs de classe du substantif, qui dicte l'accord, et celui du déterminant, soumis à l'accord. Cela signifie que les classes nominales se réalisent au minimum dans deux contextes et qu'il peut donc y avoir neutralisation de l'opposition de classe lorsque l'un des contextes est intégré comme position forte et l'autre comme position faible. Ainsi, en russe, dans l'opposition : *ob èt-om mužčin-e* ~ *ob èt-oj ženščin-e* 'à propos de cet homme ~ de cette femme' (LOC.), le paradigme des terminaisons dans les déterminants représente la position forte, tandis que celui des substantifs représente la position de neutralisation du genre. Il existe aussi des langues, comme le wolof, où le marqueur de classe nominale comprend plusieurs paradigmes et où les conditions de neutralisation sont pourtant maintenues :

<i>ab</i>	<i>jigéen</i>	<i>ju</i>	<i>rafet</i>	'une belle femme'
ART.INDÉT:CL.B	femme	REL:CL.J	être beau	
<i>ab</i>	<i>buur</i>	<i>bu</i>	<i>rafet</i>	'un beau chef'
ART.INDÉT:CL.B	chef	REL:CL.B	être beau	

Ici, le paradigme des relatifs représente un contexte d'opposition des classes *J* et *B*, et celui des articles indéfinis, un contexte de neutralisation.

En revanche, si la classe nominale n'est pas une classe d'accord (certaines langues du groupe gour ont perdu l'accord, mais conservent un marqueur de classe obligatoire dans le substantif), les conditions de neutralisation des classes sont renforcées par la formation de deux autres contextes : dans ces langues, comme dans la plupart des langues à classes nominales, les catégories de classe et de nombre s'expriment de manière cumulative et, par conséquent, le paradigme des classes de singulier peut constituer la position forte, tandis que celui de pluriel constituera la position faible (ou inversement, s'il s'agit de singulatif ~ collectif). Ainsi, en wolof, l'opposition 'arbre' (cl. *G*) ~ 'fruit' (cl. *B*) est neutralisée dans les formes de pluriel (classe de pluriel *Y*).

Comme la plupart des systèmes de classes nominales sont des systèmes d'accord et qu'elles associent l'expression de la classe et du nombre, le

modèle d'accord comporte au minimum quatre paradigmes ou, en réalité, des dizaines, puisqu'il y a en général de nombreuses groupes des mots soumis à l'accord. Ces paradigmes constituent un système complexe de similitudes et de différences dans les substantifs et dans les verbes, dans les relatifs et les adjectifs, dans les formes variées de déterminants et de pronoms, dans les formes de singulier et de pluriel, aussi bien à l'intérieur des paradigmes qu'entre les paradigmes.

En même temps, les items des paradigmes d'accord qui entrent dans la composition des déterminants et dans les formes de pluriel manifestent souvent une tendance à l'autonomie sémantique, expriment des fonctions grammaticales qui ne sont pas exprimées dans les substantifs au singulier. Ainsi, dans de nombreuses langues bantoues et dans les langues atlantiques, le paradigme des marqueurs des classes nominales de singulier distingue une classe d'êtres humains et une classe d'animaux (respectivement les classes 1 et 9) qui ne sont pas distinguées dans le paradigme de pluriel (les corrélatifs du pluriel des classes 1 et 9 entrent dans la classe 2), de sorte que l'indice de la classe 2 du pluriel dans ces langues (par exemple, le dhiriku) marque le grammème "animé" (humains et animaux) qui n'est pas pertinent pour les classes de singulier.

Les problèmes soulevés ici au sujet du modèle d'accord sont bien connus. On connaît aussi les différentes approches pour les résoudre, les bonnes et les moins bonnes. Ce n'est pas l'objet de cet article. Quelle que soit l'approche choisie pour décrire le modèle d'accord, une chose est sûre : il s'agit en général d'un système complexe, composé de plusieurs paradigmes relativement autonomes. Nous tenterons d'analyser ici quelques-uns des mécanismes qui permettent d'intégrer ces paradigmes dans un système unique.

Les propositions théoriques que nous défendons ici ne concernent pas seulement les classes nominales. Ainsi, par exemple, la plupart des linguistes seront d'accord pour considérer que les pronoms personnels forment généralement un système fermé spécifique, mais on peut se demander quelles sont les unités linguistiques qui remplissent dans ce cas la fonction d'intégration et quel est le procédé concret qui permet d'unifier les différentes séries de pronoms dans le système.

Il faut d'abord se demander pourquoi, à côté des langues qui simplifient les modèles d'accord hérités ou même qui les perdent, il existe un bon nombre de langues avec un système de classes nominales développé qui ont emprunté la voie d'une complexification maximale d'un système déjà complexe, de langues dans lesquelles se forment sans cesse de nouveaux paradigmes impliqués dans la classification nominale et dont les éléments acquièrent une autonomie sémantique toujours plus grande. On pourrait penser que de nombreuses neutralisations dans des positions non marquées à l'intérieur d'un paradigme devraient provoquer une simplification du système, une réduction de l'inventaire des morphèmes constituant le paradigme. Dans la réalité, c'est souvent exactement le contraire qui se produit. C'est ainsi que des langues connues pour leur grand nombre de classes nominales continuent de créer de nouvelles classes nominales au lieu de réduire leur système classificatoire. Certaines langues atlantiques, comme le peul, le basari, le kobiana ou le kasanga, ont des systèmes de classes nominales nettement plus riches que le proto-système reconstruit. De plus, ces langues ont vu s'accroître non seulement le nombre des classes nominales, mais aussi le nombre des paradigmes qui y contribuent, et le système d'accord donne l'impression d'une redondance superflue.

Nous illustrerons deux techniques différentes de complexification des paramètres sémantiques et formels de la classification nominale : a) à l'aide de procédés "exotiques" de multiplication des paradigmes d'accord ; b) par l'utilisation des propriétés spécifiques du signe cumulatif.

1. Exemples de systèmes complexes de classes d'accord

1.1. Les langues atlantiques ont recours à une technique assez rare de "multiplication" des paradigmes, l'alternance morphologisée. Dans certaines langues (par exemple, en basari, bedik, koñagi, buy), le système d'alternances met en jeu toutes les consonnes de la langue, qui se regroupent en corrélations ternaires. Les corrélations les plus typiques pour les langues atlantiques sont : prénasalisées / occlusives / continues (par exemple, *nd / d / r*) pour les sonores originelles et occlusives /

continues (par exemple, *p / f*) pour les sourdes originelles. Dans la plupart des langues du groupe, chaque classe nominale est associée à un degré déterminé d'alternance de la consonne initiale du radical nominal. Par exemple, en basari : *ε-tyarε ε-pεsyax* 'poule blanche' ~ *ò-syarε ò-fεsyax* 'poules blanches'.

C'est incontestablement le peul qui a le plus développé cette technique et, de ce point de vue, c'est une langue unique. C'est sans doute la seule langue où les alternances morphologiques impliquent non seulement l'initiale des radicaux (des substantifs et des déterminants), mais aussi celle de l'indice de classe suffixé. Ainsi, le système d'alternance consonantique du radical comporte non pas un, mais au moins quatre (!) paradigmes :

- 1) la consonne initiale du radical varie selon le degré d'alternance que lui confère la classe nominale du substantif (par exemple, la classe *ndu* rassemble des substantifs commençant par une fricative, comme *suu-du* 'cabane') ;
- 2) le suffixe de classe lui-même présente une alternance de son élément consonantique (la classe *ndu* comporte trois allomorphes *-ndu / -du / -ru* tandis que certaines classes en comportent quatre, par exemple, *-ol/-wol/-gol/-ngol*), ce qui constitue donc un nouveau paradigme, puisque le degré d'alternance de la consonne initiale du suffixe est loin de toujours coïncider avec celui du radical ;
- 3) dans les déterminants, notamment les adjectifs, la consonne initiale du radical n'a pas toujours le même degré d'alternance que dans les substantifs ;
- 4) enfin, la consonne initiale du suffixe de l'adjectif possède également son degré d'alternance, mais celui-ci peut avoir acquis une signification classificatoire propre : par exemple, A. Breedveld a montré que, du moins dans le dialecte gombé du peul, les adjectifs de couleur ont toujours le second degré d'alternance, représenté par une occlusive, indépendamment des degrés d'alternance du radical et du suffixe classificatoire du substantif déterminé [Breedveld 1995 : 467-469].

La singularité du procédé réside dans le fait que nous sommes en présence ici d'un signe qui est non seulement discontinu, mais non segmentaire. Par exemple, si dans le mot badiaranke *be-tubabu* 'les Blancs' la signalisation est discontinue et segmentaire (d'abord le préfixe de classe personnelle du pluriel *be-*, puis le degré occlusif de la consonne initiale du radical [t] : comparer : *u-rubabu* 'un Blanc' avec le degré continu [r] dans les noms de la classe personnelle du singulier *u-*), en revanche dans l'exemple peut cité plus haut, *suu-du* 'cabane', à côté du morphème de classe nominale *-du* et du degré continu de l'initiale du radical [s], il y a un troisième (!) marqueur classificatoire : le degré occlusif [d] de l'élément consonantique du morphème de classe ; en outre, le marqueur *-du* et l' "occlusivité" se réalisent non pas successivement mais simultanément.

Un mot comme *suu-du* peut-il contenir plus que ces trois marqueurs de classification nominale ? Pour les langues atlantiques, on peut apparemment répondre affirmativement à cette question. La pertinence des sous-morphèmes dans l'expression des signifiés (en particulier les éléments consonantiques du morphème de classe) montre bien que *-du* peut théoriquement comporter trois marques classificatoires : a) le morphème lui-même ; b) le trait "occlusif" de la consonne *d* ; c) le sous-morphème [d]. Apparemment, rien ne fonde à poser un sous-morphème [d] en peul, mais dans la forme de pluriel *cuu-dî* 'cabane' la glottalisée [d̥] est un sous-morphème : [d̥] entre dans la composition des morphèmes des deux classes de pluriels non personnels du peul [d̥i] et [d̥e] et apparaît ainsi comme leur "signe particulier", c'est-à-dire qu'il contribue au marquage des classes nominales.

Ainsi, pour le peul, on peut dire qu'une bonne dizaine de paradigmes de différents niveaux sont impliqués dans la classification nominale. On pourrait donc penser que la "multiplication" des paradigmes de classification nominale compense une réduction de l'inventaire des classes due aux nombreuses neutralisations, mais le peul n'est pas une langue pauvre en classes. Bien au contraire, on compte selon les dialectes jusqu'à 25 classes, ce qui est déjà exceptionnel.

En même temps, les possibilités de former des nouveaux paradigmes pour augmenter les paramètres classificatoires ne sont pas infinies. Beaucoup

de langues utilisent à cette fin une autre technique, fondée sur les ressources contenues dans les morphèmes cumulatifs.

1.2. Au lieu de multiplier les paradigmes classificatoires pour créer de nouveaux grammèmes, la langue peut utiliser des morphèmes d'autres catégories (par exemple, les marques casuelles) qui ne sont pas directement liées à la catégorie de la classe ou du genre et attacher à ces morphèmes "étrangers" de nouvelles valeurs classificatoires. Dans ce cas, les désinences casuelles seront utilisées pour une différenciation plus fine des différences de genre ou inversement. Cette technique raffinée est possible grâce aux morphèmes cumulatifs. Ainsi, la désinence *-om* du mot *stol-om* 'table' est un morphème polyfonctionnel qui combine les grammèmes "masculin" et "cas instrumental".

Les morphèmes casuels sémantiquement non autonomes, auxquels on n'attribue pas de signification classificatoire autonome, sont largement utilisés pour accueillir de nouveaux grammèmes. Ainsi, en russe :

- le nominatif (pl.) distingue le grammème "animé collectif" : *rossijan-e* 'les russes' (coll.) ;
- l'accusatif masculin singulier distingue le signifié "animé" ; c'est le cas également du datif singulier en vieux-russe : *syn-ovi* 'fils', *bog-ovi* 'Dieu' ;
- le génitif masculin pluriel de désinence zéro signale une pluralité d'ensemble et notamment une paire ;
- le génitif pluriel neutre fait apparaître une valeur d'appréciation subjective ;
- le génitif masculin (forme II) distingue une valeur partitive : *med-u* 'de miel', *čaj-u* 'de thé', *saxark-u* 'de sucre' ;
- le locatif distingue le trait "nom de lieu" pour environ 200 substantifs masculins monosyllabiques qui présentent la forme II du cas : *v les-u* 'dans la forêt', *na Don-u* 'sur le Don' ;
- le locatif II marque également les noms de parties du corps (la vingtaine de monosyllabes désignant des parties du corps prennent tous la forme II : *vo rt-u* 'dans la bouche', *v glaz-u* 'dans l'œil', *na nos-u* 'au nez', etc.).

Le rôle classificatoire des flexions casuelles est si important qu'il existe un groupe de mots sans nominatif et qui ne s'emploient qu'au génitif pluriel : *ščec* 'de la soupe aux choux', *drovec* 'du petit bois'.

On pourrait continuer la liste des différentes valeurs classificatoires qui se manifestent dans les cas obliques des substantifs. Mais ces exemples suffisent largement à illustrer les potentialités classificatoires des morphèmes cumulatifs. En même temps, ceux-ci remplissent une fonction d'intégration : en constituant un point d'intersection de deux ou plusieurs paradigmes, ils intègrent ces paradigmes dans un seul système. En russe, le genre, le nombre et le cas sont des catégories liées grâce aux morphèmes cumulatifs. Nous allons tenter de mettre au jour la nature de la relation qui unit ces catégories associées.

2. Neutralisation et membres marqués des oppositions dans les morphèmes polyfonctionnels

2.1 Nous formulerons ici une règle concernant les morphèmes cumulatifs². Cette règle fonctionne dans beaucoup de langues à morphologie complexe et peut être aisément illustrée par le russe.

Examinons tout d'abord quelques faits linguistiques bien connus à partir du célèbre schéma des cas proposé par R. Jakobson (sans tenir de GEN. II

² Les principales conclusions de ce chapitre ont fait l'objet d'une publication à part [K. Pozdniakov, 2001] où l'on a utilisé le terme de "syncrétisme" pour classer des signes qui expriment à la fois, par exemple, les grammèmes du nombre et du cas. En réalité, ce n'est pas tout à fait exact. Il s'agit plutôt de signes "cumulatifs", car le terme de "syncrétisme", comme le remarque fort justement V. Plungian, désigne également des signes du type du morphème russe *-yx*, qui a dans la déclinaison adjectivale un signifié de génitif et un signifié de locatif [Plungian, 2000, p. 120]. Entre ces deux sortes de syncrétismes, il y a une différence fondamentale : alors que la terminaison *-yx*, en acquérant le signifié de "cas compact" (génitif), se réalise soit comme forme de génitif, soit comme forme de locatif (et par conséquent le principe paradigmatique du système *-yx* GEN. et *-yx* LOC. se conserve), au contraire la nature cumulative du signe *-yx* réside dans le fait que ses signifiés cumulatifs se réalisent selon le principe "et / et", et non pas "ou / ou" : le cas génitif *et* le nombre pluriel, ce qui permet au morphème cumulatif de se trouver au point d'intersection des deux paradigmes.

et LOC. II), schéma que nous modifierons légèrement de façon à distinguer les formes d'accusatif des animés et des inanimés (fig. 1).

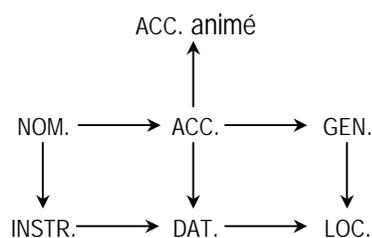


Figure 1.

Le paradigme de la déclinaison standard du nom en russe comporte de nombreux cas de neutralisation de l'opposition de genre dans les désinences casuelles :

- **accusatif animé** – neutralisation uniquement de la forme du neutre (n.) et du féminin (f.) au pluriel (pl.) : *čudovišč* (n. pl.) ‘monstres’ ~ *kartin* (f. pl.) ‘images’ (désinence zéro) ;
- **nominatif et accusatif** – neutralisation uniquement des formes de masculin et du féminin au pluriel : *stol-y* (m. pl.) ‘tables’ ~ *kartin-y* (f. pl.) ‘images’ [les formes de m. et n. pl. peuvent se distinguer par l’accent tonique, par exemple, *dom-á* (m. pl.) ‘maisons’ ≠ *sěl-a* (f. pl.) ‘villages’] ;
- **génitif** – neutralisation de 2 oppositions, m. sg. ~ n. sg. [*dom-a* (m. sg.) ‘maison’ ~ *polotenc-a* (n. sg.) ‘serviette’] et m. pl. ~ f. pl. (*polotenc* (n. pl.) ‘serviettes’ ~ *kartin* (f. pl.) ‘images’] ;
- **instrumental et datif** – neutralisation de 4 oppositions, m. sg. ~ n. sg. [*dn-ëm* (m. sg.) ‘le jour’ ~ *polotenc-em* (n. sg.) ‘serviette’], m. ~ n., n. ~ f., m. ~ f. au pl. (*dom-ami* (m. pl.) ‘maisons’ ~ *polotenc-ami* (n. pl.) ‘serviettes’ ~ *kartin-ami* (f. pl.) ‘images’] ;
- **locatif** – neutralisation de 6 oppositions de genre au sg. et au pl., *dom-e* (m. sg.) ‘maison’ ~ *polotenc-e* (n. sg.) ‘serviette’ ~ *kartin-e* (f. sg.) ‘image’ ; *dom-ax* ~ *polotenc-ax* ~ *kartin-ax*.

Il y a donc 6 neutralisations au locatif, 4 au datif et à l'instrumental, 2 au génitif et 1 au nominatif, à l'accusatif et à l'accusatif animé.

Si l'on examine la configuration du schéma classique de Jakobson, on remarque tout de suite qu'il y a plus de neutralisation à droite et en bas qu'en haut et à gauche.

Il apparaît clairement qu'il y a une certaine relation entre le nombre de neutralisations de genre et la configuration du schéma des oppositions de cas. Mais ce schéma n'a pas été construit sur les neutralisations, mais selon un autre principe. En bas et à droite se trouvent les membres marqués des oppositions casuelles privatives : GEN. et LOC. sont les membres marqués des oppositions "discret ~ compact" décrites par Jakobson³ (ACC. ~ GEN. et DAT. ~ LOC.) ; INSTR., DAT. et LOC. sont ceux des oppositions central-périphérique NOM. ~ INSTR., ACC. ~ DAT. et GÉN. ~ LOC. (fig. 2).

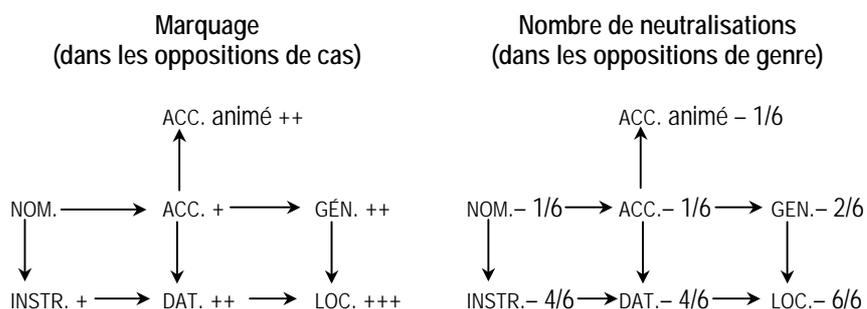


Figure 2.

Le locatif est le membre marqué du plus grand nombre d'oppositions casuelles et c'est lui qui se neutralise dans le plus grand nombre d'oppositions de genre. Au contraire, les fonctions NOM. et ACC. dans le paradigme casuel sont les plus limitées, ce sont les fonctions de sujet et

³ Jakobson emploie ici le terme de "ob'ëmnost'", litt. "volumité" pour regrouper génitif et locatif russes dans le cadre de l'opposition discret-compact.

d'objet, les fonctions des “ cas directs ” et, par conséquent, celles qui peuvent être utilisées le plus efficacement et le plus régulièrement pour les distinctions de genre.

Il s'avère donc que, pour les morphèmes cumulatifs les oppositions de cas et les oppositions de genre ne sont pas indépendantes : le marquage d'une opposition est directement lié à la neutralisation de l'autre.

De nombreux faits de ce genre, mis au jour dans des langues typologiquement et génétiquement différentes, permettent de relier ces trois traits apparemment non comparables du morphème grammatical que sont le caractère cumulatif, le marquage et la neutralisation dans une seule règle simple et tout à fait logique : si un signe (ici, un morphème) appartient à deux ou plusieurs paradigmes, c'est-à-dire s'il constitue un morphème cumulatif, alors ces paradigmes entretiennent des relations telles que la forme flexionnelle la plus “ active ” dans un paradigme (marquée dans le plus grand nombre d'oppositions) est la moins active dans les autres (neutralisée dans le plus grand nombre d'oppositions). Dans l'exemple cité, les morphèmes les plus “ casuels ”, ceux du locatif, s'avèrent les moins impliqués dans la distinction de genre (cf. fig. 3).

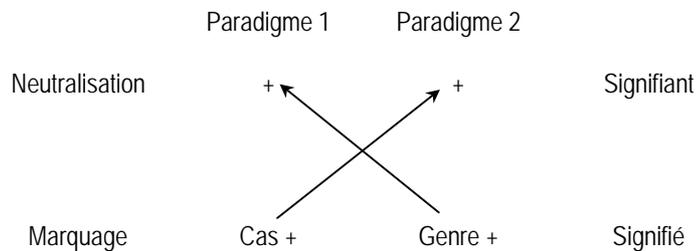


Figure 3.

On peut formuler cette règle d'une autre manière : l'“ activité ” du morphème sur le plan du signifié (le marquage dans les oppositions paradigmatiques) suppose sa “ passivité ” sur le plan du signifiant (la neutralisation dans le cadre d'une autre catégorie grammaticale). **Plus le signe est important pour une catégorie et moins il agit pour l'autre.**

Il est important de souligner que la régularité en question ne porte pas seulement sur les signifiés du signe (sinon on observerait une relation entre le marquage d'une catégorie et son absence dans l'autre), mais elle détermine l'interdépendance du signifiant et du signifié : la primauté du signifié dans une catégorie (la nature du marquage dans le paradigme casuel) amoindrit le rôle du signifiant dans l'autre (l'indifférenciation des désinences, c'est-à-dire la neutralisation des oppositions de genre).

Ainsi, la règle établit une interdépendance, d'ailleurs très nette et très compréhensible, du signifiant et du signifié, du marqué et du non marqué, du neutralisé et du différencié, de la catégorie du cas et de celle du genre dans les morphèmes cumulatifs.

Si cette régularité est le propre des formes du genre, du nombre et du cas dans leur ensemble, elle doit également fonctionner dans le sens inverse : les morphèmes les plus "chargés", les plus distinctifs dans l'opposition de genre doivent avoir le moins de force distinctive dans les oppositions de cas, c'est-à-dire être le plus impliqués dans les neutralisations. Il est facile de le vérifier. Dans les oppositions de genre, c'est le féminin qui est marqué et non pas le masculin. Par conséquent, il doit y avoir plus de neutralisations de cas au féminin qu'au masculin. C'est en effet ce qu'on observe : au masculin sont neutralisées les oppositions NOM. ~ ACC. (*stol* 'table') et, pour l'animé, ACC. animé ~ GEN. (*brat-a* 'frère') ; au féminin, ces deux oppositions sont également neutralisées (*kartin-y* 'images' [NOM.-ACC.] ; *sestër* 'sœurs' [ACC.-GEN.]), mais aussi l'opposition DAT. ~ LOC. (*kartin-e* 'image'), qui conserve sa force distinctive au masculin. En outre, dans la déclinaison dite molle, l'opposition GEN. ~ LOC. est également neutralisée (*tetrad-i* 'cahier').

Pour se convaincre que la distribution complémentaire des membres marqués et neutralisés dans les morphèmes polyfonctionnels traverse tout le système de la déclinaison russe, on peut encore examiner une autre relation, celle du nombre et du genre. En russe moderne, ce sont essentiellement les formes de pluriel qui sont marquées et non pas celle de singulier. Par conséquent, conformément à la règle proposée, c'est au pluriel que l'on doit rencontrer le plus de neutralisations des oppositions de genre. Or, c'est précisément la règle qu'on enseigne à l'école. Tous les

manuels scolaires écrivent que “ le genre n’est pas exprimé au pluriel ”, ce qui est vrai pour tous les cas, sauf le génitif.

Ainsi, au pluriel sont neutralisées les oppositions de genre au NOM. et à l’ACC. : *dom-a* (m.) ‘maisons’ ~ *polotenc-a* (n.) ‘serviettes’ ; *stol-y* (m.) ‘tables’ ~ *kartin-y* (f.) ‘images’ (2 oppositions pour chacun des deux cas directs) ; au GEN. : *polotenec* (n.) ‘serviettes’ ~ *kartin* (f.) ‘images’ (une opposition) ; à l’INSTR. : *stol-ami* ~ *polotenc-ami* ~ *kartin-ami* (3 oppositions) ; au LOC. : *stol-ax* ~ *polotenc-ax* ~ *kartin-ax* (3 oppositions). Au total, 14 oppositions de genre sont neutralisées.

Dans les formes non marquées, c’est-à-dire au singulier, est neutralisée l’opposition masculin-neutre au GEN. (*stol-a* (m.) ‘table’ ~ *polotenc-a* (n.) ‘serviette’), à l’INSTR. (*stol-om* (m.) ‘table’ ~ *sel-om* (n.) ‘village’), au DAT. (*stol-u* ~ *sel-u*), et les oppositions m. ~ n., m. ~ f. et n. ~ f. au LOC. (*stol-e* ~ *sel-e* ~ *kartin-e* ‘image’), soit 5 neutralisations contre 14 dans les formes marquées.

La fig. 4 présente les interrelations entre le marquage et la neutralisation pour les trois morphèmes grammaticaux du signe cumulatif.

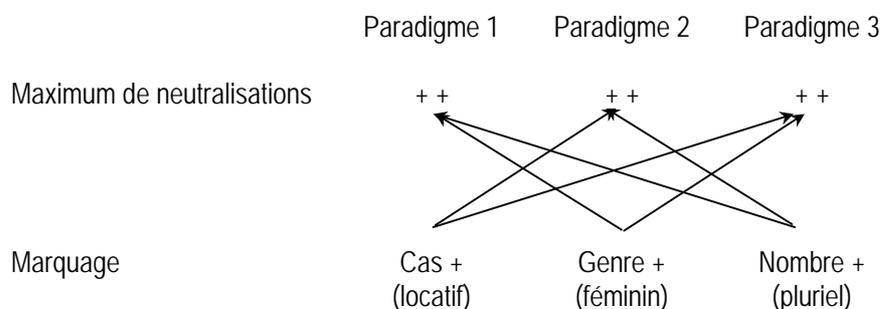


Figure 4.

Dans les langues qui possèdent un système de classes nominales développé, les classes de pluriel sont généralement moins nombreuses que celles de singulier. La règle proposée permet d’expliquer cette propriété universelle des langues à classe. Dans la plupart des oppositions, les

formes de pluriel sont marquées dans les oppositions de nombre. Par conséquent, elles sont plus souvent neutralisées que les formes de singulier dans les oppositions de classificateurs nominaux, ce qui se traduit par un inventaire réduit des morphèmes de classe du pluriel.

Naturellement, les linguistes ont toujours noté cette prédominance des marqueurs de singulier sur ceux de pluriel dans les langues à genres ou à classes nominales. Mais ce phénomène évident est généralement traité dans le cadre de la loi générale de prédominance des formes non marquées sur les marquées, sans tenir compte de la nature du marquage et de la neutralisation des oppositions dans les autres catégories du morphème cumulatif.

A ce sujet, le point de vue d'Igor Mel'čuk est très caractéristique. Il propose une règle de "profusion des morphèmes grammaticaux marqués", soulignant que "cette règle est très importante sur le plan typologique et doit être prise en considération dans la description des systèmes des catégories flexionnelles" [I. A. Mel'čuk, 1998, p. 26-27] : "En règle générale, un même mot ne comporte pas plusieurs morphèmes grammaticaux marqués. Ainsi, en koriak, les substantifs distinguent les cas grammaticaux seulement au singulier non marqué ; en d'autres termes, l'opposition de nombre (singulier ~ duel ~ pluriel) n'est possible qu'au nominatif non marqué. [...] Les verbes russes distinguent les temps seulement dans la conjugaison non marquée, c'est-à-dire à l'indicatif, mais, au conditionnel et à l'impératif, l'opposition de temps est neutralisée. Les adjectifs russes distinguent le genre seulement au singulier non marqué ; au pluriel, les formes adjectives sont les mêmes pour les trois genres" (*Ibidem*, p. 26). Et pourquoi donc sont-elles les mêmes ? Mel'čuk propose l'explication suivante : "... il faut bien constater que la nature de l'opposition "marqué ~ non marqué" a toujours été très mystérieuse. L'une des hypothèses, qui nous paraît d'ailleurs assez plausible, propose de relier cette opposition au procédé de fixation des unités linguistiques dans la conscience des locuteurs : une unité qui contient un morphème grammatical non marqué est immédiatement mémorisée, alors que son corrélat contenant un morphème grammatical marqué n'est pas immédiatement mémorisé, mais est formé en cas de besoin à l'aide de certaines règles" (p. 28).

Nous nous demandons bien quelles sont ces règles qui permettent au locuteur de concevoir la distinction entre morphèmes grammaticaux marqués et non marqués. Nous préférons la règle suivante, qui n'oblige pas à recourir à des mécanismes cognitifs extérieurs à la langue :

- 1) en koriak, dans les oppositions de cas, les formes d'instrumental, de locatif et de datif sont marquées, et celles de nominatif ne le sont pas ; agissant plus pour la catégorie du cas (le signifié), ces formes "contribuent" moins à la catégorie du nombre et se manifestent donc par une neutralisation de toutes les formes de nombre (le signifiant) ;
- 2) dans les oppositions de la conjugaison russe, le conditionnel et l'impératif sont marqués, l'indicatif ne l'est pas ; par conséquent, comme porteurs d'une valeur grammaticale dans les oppositions de la catégorie de la conjugaison, les formes marquées ne jouent pas de rôle actif dans l'expression des oppositions de temps, qui y sont neutralisées.

Cette règle offre un autre avantage important : elle explique la distribution des neutralisations non seulement dans le morphème cumulatif (par exemple, les neutralisations déjà citées des oppositions de cas, de nombre et de genre dans les substantifs et les déterminants), mais aussi entre deux morphèmes cumulatifs associés, le régissant et le régi, par exemple, entre le substantif et l'adjectif. Dans cette opposition, c'est évidemment le régi qui est marqué (c'est le déterminant qui s'accorde, c'est-à-dire que la flexion du déterminant est le signe de sa subordination syntaxique). Puisque, dans cette opposition, le mot subordonné porte la principale charge fonctionnelle, son rôle dans la distinction des cas est moins important que celui du substantif. C'est pourquoi "en russe, [...] l'inventaire des marques d'accord de l'adjectif est nettement plus petit que celui des indices de cas et de nombre des substantifs (les adjectifs ne présentent que trois désinences au féminin singulier : *-aja* au nominatif, *-uju* à l'accusatif et *-oj* pour tous les autres cas, et au pluriel, à la différence des substantifs, les adjectifs ne distinguent pas le génitif et le locatif) ; on trouve une situation semblable en allemand et dans beaucoup d'autres langues" [Plungian, 2000, p. 183].

2.2. Les systèmes pronominaux fournissent de magnifiques exemples de distribution des neutralisations en fonction du caractère marqué ou non

marqué des membres des oppositions, car ils constituent le modèle classique des morphèmes cumulatifs où sont amalgamés non seulement la personne, le nombre ou la fonction (pronoms personnels sujets et objets, possessifs, emphatiques, réfléchis, logophoriques, etc.), mais aussi des catégories comme le locuteur et quantité d'autres. Examinons, par exemple, les systèmes bien connus du russe (tabl. 1) et du français (tabl. 2).

	NOM.	POSS.	ACC.	GEN.	LOC.	DAT.	INSTR.
1 SG.	ja	moj	men'a	men'a	mne	mne	mnoj
2 SG.	ty	tvoj	teb'a	teb'a	tebe	tebe	toboj
3 SG. M.	on	ego	ego	ego/nego	n'om	emu/nemu	im/nim
3 SG. F.	ona	ejo	ejo	ejo/nejo/nej	nej	ej/nej	ej/nej
1 PL.	my	naš	nas	nas	nas	nam	nami
2 PL.	vy	vaš	vas	vas	vas	vam	vami
3 PL.	oni	ix	ix	ix/nix	nix	im/nim	imi/nimi

Tableau 1. Les pronoms du russe.

On dirait que le système a été spécialement conçu pour illustrer tous les aspects de la règle proposée :

- c'est dans les formes de 3^e personne du féminin singulier que l'on observe le plus grand nombre de neutralisations des oppositions de cas et de "possessivité". Or, ce sont justement ces formes qui sont les seules marquées dans l'opposition de genre, puisque, au pluriel, cette opposition n'existe pas ; c'est pourquoi elles ont moins de force distinctive dans les autres oppositions ;
- sur le plan de la référence, ce sont les formes de 3^e personne qui sont marquées, car il est bien connu que de ce point de vue ils sont fondamentalement distincts des pronoms-embrayeurs de 1^e et de 2^e personne ; c'est pourquoi ils manifestent moins de force distinctive dans les oppositions de cas et de possessivité : au singulier, alors que les formes de 1^e et de 2^e personne connaissent chacune deux neutralisations, il y en a trois rien qu'à la 3^e personne du masculin (POSS. = ACC. ; ACC. = GEN., POSS. = GEN.) ; au pluriel, alors que les formes de 1^e et de 2^e personne connaissent trois neutralisations

chacune (pl.), il y en a quatre à la 3^e personne (les mêmes, plus GEN. = LOC. dans l'allomorphe *nix*) ;

- enfin, dans la catégorie du nombre, ce sont les pronoms de pluriel qui sont marqués, c'est pourquoi ce sont eux qui manifestent dans chaque opposition le plus grand nombre de neutralisations de cas et de possessivité : il y en a deux pour la 1^e et la 2^e personne du singulier, mais trois au pluriel ; il y en a trois pour la 3^e personne du singulier (masculin, c'est-à-dire non marqué pour le genre), mais quatre pour la 3^e du pluriel.

	SUJET	AUTON.	DAT.	ACC.	REFL.
1 SG.	je	moi	me	me	me
2 SG.	tu	toi	te	te	te
3 SG. M.	il	lui	lui	le	se
3 SG. F.	elle	elle	lui	la	se
1 PL.	nous	nous	nous	nous	nous
2 PL.	vous	vous	vous	vous	vous
3 PL. M.	ils	eux	leur	les	se
3 PL. F.	elles	elles	leur	les	se

	A.poss.M.	A.poss.F.	A.poss.PL.	Pr.poss.M.	Pr.poss.F.
1 SG.	mon	ma	mes	mien(s)	mienne(s)
2 SG.	ton	ta	tes	tien(s)	tienne(s)
3 SG. M.	son	sa	ses	sien(s)	sienne(s)
3 SG. F.	son	sa	ses	sien(s)	sienne(s)
1 PL.	notre	notre	nos	nôtre(s)	nôtre(s)
2 PL.	votre	votre	vos	vôtre(s)	vôtre(s)
3 PL. M.	leur	leur	leurs	leur(s)	leur(s)
3 PL. F.	leur	leur	leurs	leur(s)	leur(s)

Tableau 2. Les pronoms du français.

Le système du français n'est pas moins élégant du point de vue qui nous intéresse. Analysons la distribution des neutralisations parmi des marqués et non marqués :

- C'est le féminin qui est marqué dans les oppositions de genre; il « contribue » plus que le masculin à l'expression de la catégorie du genre et, par conséquent, conformément à la règle proposée, il doit être plus impliqué dans les neutralisations des autres catégories que le masculin. C'est en effet ce qu'on observe. Dans le groupe des pronoms non possessifs au masculin il n'y a qu'une seule neutralisation – AUTON. = DAT. (*lui*), tandis que les pronoms féminins manifestent deux neutralisations : SUJET = AUTON. - sg. (*elle*) et pl. (*elles*).
- L'opposition du genre se manifeste dans les pronoms de 3^e personne, ça impose que ces derniers s'agissent moins pour les autres catégories en manifestant le maximum de neutralisations. C'est justement ce qu'on trouve dans le système français :
 - c'est précisément à la 3^e personne qu'est neutralisée l'opposition du nombre : RÉFL. sg. = RÉFL. pl. (*se*);
 - notamment en 3^e personne est neutralisée l'opposition du possessivité : DAT. = POSS. (*leur*);
- dans la catégorie du nombre, ce sont les pronoms de pluriel qui sont marqués, c'est pourquoi on peut prévoir avec une forte certitude que ce sont eux qui manifesteront plus de neutralisations que les pronoms du singulier. Le système de pronoms français le confirme clairement :
 - au pluriel dans les pronoms interlocutifs (1^e et 2^e personne) non possessifs, toutes les oppositions sont neutralisées : SUJET = AUTON. = DAT. = ACC. = REF. (*nous, vous*); dans les pronoms possessifs sont neutralisées toutes les oppositions de 3^e personne (*leur*), tandis qu'au singulier il n'y a aucune série de ce type. Au total la quantité de neutralisations au pluriel est largement plus importante qu'au singulier.
 - Au pluriel sont neutralisées la plupart des oppositions du genre – à l'exception SUJET (*ils ~ elles*) et AUTON. (*eux ~ elles*). Au singulier dans les pronoms non possessifs l'opposition du genre est maintenue aussi au DAT. (*le ~ la*).
 - C'est au pluriel qu'on neutralise l'opposition de la possessivité : DAT. = POSS. (*leur*).

2.3. Ces règles linguistiques pourraient très bien être reprises en ethnologie. Le parallèle qui s'impose avec le plus d'évidence est l'organisation du système des termes de parenté. D'abord, les *termes* de parenté, à la différence du *système* de parenté, constituent une pure structure de signes, représentée d'ailleurs par des signes linguistiques. Ensuite, parmi les systèmes étudiés par les ethnologues, les termes de parenté constituent apparemment la structure paradigmatique la mieux organisée. Enfin, chaque terme de parenté est cumulatif : il est lié au minimum à trois signifiés de niveaux différents, puisqu'il entre dans les trois paradigmes de la structure élémentaire de la parenté selon Lévi-Strauss : les rapports de consanguinité, d'alliance et de filiation.

La prétendue "indifférenciation" de certains termes de parenté (par exemple, le russe *djadja* pour désigner aussi bien le 'frère du père' que 'le frère de la mère') pourrait être considérée comme une neutralisation d'oppositions dans le système des termes de parenté. Il n'est pas exclu que non seulement dans la langue, mais dans le système des oppositions qui réglementent le système de parenté, le marquage du signifiant [d'ad'a] dans l'opposition 'père' ~ 'frère du père' favorise l'affaiblissement de son rôle distinctif dans le cadre d'un autre paradigme, ce qui se manifeste par la neutralisation de l'opposition pour un autre trait (dans notre exemple, la neutralisation des termes d'appel 'frère du père' ~ 'frère de la mère', au profit du signe cumulatif *djadja*).

Dans le système des termes de parenté du wolof, on trouve, en particulier, les termes suivants : *jigéen* 'sœur (pour le frère)', *cammiñ* 'frère (pour la sœur)'. Mais il n'y a pas de termes inverses 'frère (pour le frère)' ni 'sœur (pour la sœur)' : s'il s'agit du frère ou de la sœur du même sexe que *ego*, les seuls termes possibles sont *mag* 'frère aîné (pour le frère)' ou 'sœur aînée (pour la sœur)' et *rakk* 'frère cadet (pour le frère)' ou 'sœur cadette (pour la sœur)'. On a donc affaire à un exemple classique d'interaction du marquage et de la neutralisation dans les morphèmes cumulatifs, c'est-à-dire exactement la même interaction que celle qu'on a formulée pour les morphèmes cumulatifs : 1) dans l'opposition de sexe, ce sont les termes de parenté par rapport au sexe opposé qui sont marqués : 'frère pour la sœur' et 'sœur pour le frère' ; ils ne sont donc pas pertinents dans la distinction de l'âge et sont utilisés aussi bien pour l'aîné(e) que pour le/la cadet(te) ; 2) dans l'opposition d'âge relatif, ce sont les termes pour les

individus du même sexe que *ego* qui sont, ce qui est lié aux particularités de l'éducation au sein des groupes d'âge qui font que les garçons et les filles (y compris les frères et sœurs) sont élevés séparément ; par conséquent, les termes *mag* ou *rakk* n'entrent pas dans l'autre opposition (de genre) et désignent les aînés et les cadets indépendamment de leur sexe.

3. Signe cumulatif ou signe quelconque ?

Le principe d'interaction du marquage et de la neutralisation a été formulé plus haut pour les signes que l'on considère traditionnellement comme cumulatifs. Mais une question se pose : un signe linguistique peut-il par définition *ne pas être* cumulatif ? Naturellement, la réponse à cette question dépend du point de vue théorique qu'on adopte. Le structuralisme des années 50-70 a formulé le principe de la plurifonctionnalité du signifié. Conformément à cette conception, le signe linguistique présente à la fois :

- 1) un aspect classificatoire, qui suppose que le signe est lié à tel ou tel sens, à tel concept cognitif extra-linguistique ;
- 2) un aspect paradigmatique, qui définit son signifié par rapport au sémantisme des autres signes du paradigme (*la valeur* chez Saussure) ;
- 3) un aspect syntagmatique, par lequel le sémantisme du signe se définit par rapport aux signes voisins ;
- 4) un aspect modal, par lequel se manifeste le rapport du sujet de l'énonciation au concept exprimé par le signe.

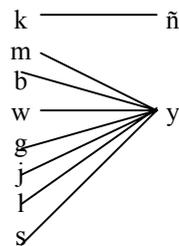
L'hypothèse de la plurifonctionnalité des signifiés n'a pas été développée dans la linguistique des dernières décennies et n'est éventuellement discutée que dans les travaux de théorie sémantique. En outre, l'aspect paradigmatique du signifié s'oppose à son sens " véritable ", et l'attention évidente que portent les structuralistes à la paradigmatique, dans laquelle, selon Roland Barthes, les signes se présentent de profil les uns par rapport aux autres, sert d'argument pour montrer la faiblesse des conceptions sémantiques du structuralisme. Ainsi, dans l'excellent manuel de

morphologie générale de V. Plungian, on peut lire au sujet de l'analyse des aspects invariants (paradigmatiques !) des significations dans les modèles classiques de Jakobson et de Kuryłowicz que “ pour la logique de la description structuraliste [...] ce qui importe ce n'est pas, par exemple, que la forme *is writing* puisse exprimer “par elle-même” la durée (c'est l'une de ses “significations”, “sans intérêt” pour la théorie), mais ce qu'elle exprime par opposition aux autres formes (c'est-à-dire sa “valeur”). Mais on ne comprend pas comment on peut obtenir des significations **réelles** (c'est moi qui souligne – K.P.) à partir de ces signifiés... ” [Plungian, 2000, p. 230]. Ce qu'on ne comprend pas, c'est pourquoi les significations classificatoires dont s'occupe essentiellement la sémantique cognitive actuelle et dont s'est toujours occupée la sémantique traditionnelle, sont considérées comme plus “réelles” que les significations paradigmatiques dont s'occupait essentiellement le structuralisme ou que les significations syntagmatiques sur lesquelles travaillent plusieurs écoles linguistiques actuelles. Tous ces aspects sont tout à fait “réels”, même si le mécanisme de leurs interactions n'est pratiquement pas étudié.

La mise au jour de ces quatre aspects du signifié s'avère constructive en particulier pour décrire le fonctionnement des systèmes complexes de classes nominales. L'analyse de la sémantique des classes dans les langues Niger-Congo montre que certaines classes manifestent plutôt certains aspects du signifié et que certaines en manifestent d'autres. Examinons quelques exemples caractéristiques.

En wolof, presque tous les substantifs, excepté cinq noms de la classe des humains dont le pluriel constitue la classe *ñ*, passent au pluriel dans la classe *y*-, quelle que soit celle des huit classes de singulier à laquelle ils appartiennent :

SINGULIER PLURIEL



Ainsi, le marqueur *y-* exprime nettement la valeur paradigmaticque de pluriel, qui se manifeste dans les oppositions de nombre, alors que, par exemple, la signification classificatoire est pratiquement absente ou, du moins, passe au second plan. L'aspect paradigmaticque, qui détermine la signification du signe par rapport aux autres signes du paradigme, est également fondamental dans la classe *ma* du swahili où, comme dans la plupart des langues Niger-Congo, il porte le sens de pluralité d'ensemble par opposition à la classe *ji* : *ma-cho* 'les deux yeux' ~ *ji-cho* 'un œil'.

En basari et en bijogo, il existe une classe augmentative-péjorative (en basari *be-*) qui peut remplacer pratiquement n'importe quelle classe, qu'elle soit de singulier ou de pluriel. La présence de ce genre de classes sert souvent d'argument pour mettre en doute la pertinence de la catégorie du nombre dans le système des classes nominales atlantiques. La logique est la suivante : puisqu'une même classe peut être classe de singulier et classe de pluriel, l'opposition des classes en nombre "n'est pas rigoureuse". Mais on peut proposer une meilleure explication : cette classe place au premier plan l'aspect évaluatif, modal du signifiant et, dans les oppositions de nombre, le morphème *be-* n'a pas la signification positive d'une marque, il reste neutre dans l'aspect paradigmaticque. Breedveld [Breedveld, 1995, p.368-370] a décrit en gombé, un dialecte du peul, cet exemple de formation d'une classe modale évaluative : ici, la classe *ngu* a recueilli, parmi des centaines d'autres noms, quelques substantifs dont la sémantique est liée aux organes sexuels féminins ; de ce fait, la connotation dépréciative permanente a entraîné le changement de classe des autres substantifs et il n'est resté dans la classe *ngu* que ces trois ou quatre noms "indécents" ; il s'est ainsi formé une classe d'accord réservée à la désignation des organes sexuels féminins, dans laquelle

l'accent s'est déplacé sur l'aspect modal de la signification (bel exemple de tabou grammatical !).

Dans la plupart des langues atlantiques, on retrouve le réflexe de la classe nominale Niger-Congo la plus stable, la classe **ma-*, qui réunit les liquides et les corps friables. Ici, c'est l'aspect "lexical", classificatoire qui est au premier plan et le morphème de classe appartient à un concept cognitif déterminé. Or, cette classe ne participe pas à l'opposition de nombre, ce qui est également le cas en russe où les noms de liquides font généralement partie de paradigmes défectifs de *singularia* ou *pluralia tantum* : *voda* (sg.) 'eau', *krov'* (sg.) 'sang' ou *slivki* (pl.) 'crème', *černila* (pl.) 'encre', c'est-à-dire que l'opposition paradigmatique de nombre disparaît. Les classes nominales qui ne contiennent qu'un ou quelques noms sont typiques des langues atlantiques. Ainsi, dans plusieurs langues du groupe, il existe une classe d'accord réservée au mot désignant le feu. Dans ces classes "classificatoires", l'opposition de nombre est généralement absente.

En swahili, le préfixe *mu-* confère au nom la valeur "animé" lorsqu'il est associé à certaines formes dépendantes (dans la classe d'accord 1) et rassemble les noms d'arbres lorsqu'il se combine avec d'autres formes dépendantes qui caractérisent la classe d'accord 3 (la signification "arbre" est une signification propre à la classe 3) ; cette classe rassemble des noms d'objets "actifs" (excepté les personnes), c'est-à-dire des objets susceptibles de changer de taille, de forme, de situation : ancêtres, esprits, arbres, rivière, cœur, queue, etc. (voir [Pozdniakov, 1993]). Dans ce cas, c'est l'aspect syntagmatique qui est pertinent, qui détermine la signification du signe dans un contexte déterminé, c'est-à-dire par rapport aux autres signes de l'énoncé, en particulier par rapport aux autres morphèmes impliqués dans la classification nominale.

Finalement, la différence de ces quatre aspects provient de la différence des points de repère selon lesquels on analyse la signification de la classe nominale. Font partie de ces points de repère les concepts mentaux extralinguistiques (aspect classificatoire), les autres signes du paradigme (aspect paradigmatique), les autres signes de l'énonciation (aspect syntagmatique) et le sujet de l'énonciation (aspect modal).

La question des relations qu'entretiennent ces quatre aspects du signifié est intéressante, mais elle n'a pratiquement pas été étudiée sur le plan théorique. Par exemple, dans de nombreuses langues, les classes péjoratives se développent sur la base des diminutifs ou des augmentatifs. A leur tour, les classes augmentatives et diminutives se développent le plus souvent sur la base des classes singulatives dans le cadre des oppositions paradigmatiques : un groupe d'objets homogènes (classe collective, ayant le plus souvent les traits d'une classe de pluriel) vs un objet isolé d'un groupe d'objets homogènes (classe singulative, ayant le plus souvent les traits d'une classe de singulier). Le modèle le plus universel de développement sémantique de ce composant subjectif du signifié est le suivant : un objet isolé d'une masse d'objets homogènes (aspect paradigmatique) → un objet exceptionnel sur le plan de la taille, très petit ou très gros (composant classificatoire) → un objet exceptionnel sur le plan de son appréciation, bon ou mauvais (composant modal). En swahili, c'est précisément ce développement qu'il faut supposer pour la classe 5 (*ji*) mentionnée plus haut : sens singulatif ("un objet isolé du groupe ou de la paire d'objets homogènes"), par exemple, 'œil' *ji-cho* → "un objet exceptionnel (par la taille), par exemple, 'géant' *ji-tu*. L'exemple du russe montre que ce modèle est extrêmement répandu, puisqu'on peut y suivre le passage du singulatif à l'augmentatif et, de là, à celle d'appréciation positive dans les noms féminins en *-in* : comparer *bus-ina* 'une perle de collier' ~ *dom-ina* 'grande maison' ~ *molodč-ina* 'bravo !', litt. 'un brave+AUGMENTATIF'.

Ainsi, sur un certain plan, le signifié s'avère fondamentalement plurifonctionnel et, par conséquent, la règle formulée au chapitre 2 ne s'étend pas seulement aux signes considérés traditionnellement comme cumulatifs, mais à tous les signes linguistiques (ou, du moins, qui ressortissent au niveau morphématique).

Aussi, le cas du wolof cité plus haut peut-il être interprété de la façon suivante : le morphème de classe nominale *y-* est marqué dans les oppositions de nombre et porte la charge principale dans cette très importante opposition paradigmatique; l'aspect paradigmatique de son signifié passe au premier plan, tandis que son aspect classificatoire est gommé ; le morphème commence à unifier au pluriel toutes les classes de mots, ce qui entraîne l'unification progressive des formes de pluriel dans

la langue à la suite de la neutralisation des oppositions des classes nominales dans la corrélation de nombre.

Dans ce dernier exemple, la mise en valeur de l'aspect paradigmatique du signifié du morphème *y-* se fait grâce à la neutralisation des oppositions des classes nominales dans la corrélation de nombre. Autrement dit, la neutralisation remplit dans ce cas une fonction créatrice.

Dans les paragraphes précédents, nous avons présenté diverses manifestations du rôle créateur de la neutralisation. Il apparaît important de généraliser ces données, dans la mesure où beaucoup de linguistes pensent que la neutralisation, l'accumulation et la fusion n'ont pas de charge fonctionnelle : la réunion de grammèmes dans un seul signe est traité comme une déviation par rapport au modèle additif prototypique de l'organisation du mot (voir en particulier [Plungian, 2000, p. 41, 43, 64-67]).

4. La fonction créatrice de la neutralisation

Le terme de *neutralisation* contient en lui-même l'idée que quelque chose est éliminé, retiré, supprimé, il exprime en quelque sorte un principe destructeur. Mais cela laisse dans l'ombre le rôle créateur qu'elle peut jouer dans la formation d'oppositions, dans la constitution du paradigme et l'intégration des paradigmes dans un système. Ainsi, on trouve ce genre de définition de la neutralisation : “ La neutralisation est l'annihilation d'une opposition dans un contexte donné, c'est une situation où la distinction entre deux ou plusieurs unités opposées dans un certain contexte, en position forte, sont effacées sous l'influence d'un autre contexte, en position faible ” [V. B. Kasevič, 1977, p. 48]. Cette définition peut difficilement être contestée, mais elle ne rend pas compte des fonctions de la neutralisation. A quoi sert-elle ? Attribuer la charge fonctionnelle de la neutralisation au principe d'économie des procédés distinctifs est une facilité qui permet d'éviter d'analyser son rôle dans le système. Pour la suite de la démonstration, il est important de souligner quatre fonctions essentielles de la neutralisation qui ont une importance capitale dans :

- 1) la constitution des oppositions ;

- 2) la formation de nouveaux signifiés, voire dans la formation de nouveaux signes ;
- 3) l'accroissement des possibilités classificatoires du système ;
- 4) l'intégration de signes isolés et de paradigmes dans le système.

3.1. Avant tout, c'est la neutralisation qui permet d'isoler parmi plusieurs signes distinctifs deux signes qui puissent être opposés. Elle constitue une sorte d'agrafe qui joint deux signes au sein d'un ensemble sémantique à plusieurs dimensions et permet de les opposer. Pour manifester que des signes sont distincts, la langue n'a pas besoin de procédés particuliers : ils le sont par nature. Mais pour signaler la similitude de deux signes, il faut un procédé, une technique particulière. La neutralisation est l'un de ces procédés. Lorsque dans certains parlars russes la déclinaison des substantifs présente un locatif du type *na sestr-y* 'à la sœur', *v vod-y* 'dans l'eau' au lieu de *na sestr-e*, *v vod-e* (voir ADLR, 1989, carte 2), il se forme dans les noms féminins une désinence syncrétique *-y* pour le LOC. et le GEN. Par conséquent, ces deux cas se détachent du paradigme casuel comme opposables, semblables, ce qui permet de les opposer et non pas seulement de les distinguer.

3.2. Il faut souligner que la disparition de la distinction des signifiants à la suite d'une neutralisation s'accompagne toujours de la signalisation d'une nouvelle signification grammaticale, c'est-à-dire que la neutralisation constitue également de ce point de vue un processus créateur. Dans la neutralisation de l'opposition LOC. ~ GEN. citée plus haut, il ne se forme pas seulement une nouvelle opposition. Ce qu'on appelle le morphème syncrétique (ici, *-y*) exprime alors une nouvelle valeur grammaticale (dans ce parler russe, il acquiert celle de compacité). En russe standard, où cette neutralisation n'existe pas, la valeur de compacité se forme à la faveur d'une autre neutralisation : dans la déclinaison adjectivale, où LOC. = GEN. (*belyx* 'blancs'). Dans les adjectifs, la neutralisation des oppositions GEN. ~ LOC. ~ DAT. ~ INSTR. (*krasiv-oj* 'belle'), la désinence *-oj* acquiert la valeur de cas oblique. Nous avons présenté plus haut d'autres exemples qui confirment cette analyse. En particulier, en swahili, nous sommes en droit d'interpréter la sémantique des classes 1 et 3 de la façon suivante : la neutralisation de l'opposition des classes 1 et 3 dans les substantifs (préfixe commun *mu-*) a donné lieu à un nouveau trait sémantique dans le

système des classes, “ objet actif ” (gens, esprits, arbres, etc.) avec conservation des deux traits originels dans les déterminants : 1. “ personnes ” (cl. 1) ; 2. “ objets inanimés actifs ” (cl. 3).

On comprend très bien que certaines des interprétations proposées ici ne peuvent manquer de soulever des questions importantes, en particulier celle-ci : de quelle valeur classificatoire de *-yx* dans *bel-yx* ‘blancs’ peut-on parler si *-yx* est un morphème qui modifie le déterminant soumis à l’accord et a une valeur “ anaphorique ” et non pas “ déictique ”, pour reprendre la terminologie de Kuryłowicz, et qu’il renseigne seulement sur les caractéristiques du substantif qui dicte l’accord en genre, nombre et cas ? Il faut souligner que dans ce cas il s’agit bien entendu de la valeur classificatoire du substantif qui dicte l’accord et non pas du déterminant, mais que c’est bien dans le déterminant que s’exprime ce composant sémantique du substantif qui comporte, lui, un autre composant classificatoire

3.3. De quelle façon se manifeste la similitude des éléments d’un système, notamment la similitude des éléments d’un même paradigme ? Parmi les nombreux procédés d’intégration, dont nous analyserons quelques-uns plus loin, l’un des plus répandus est le suivant : les éléments du paradigme “ s’assemblent ” deux à deux sous forme de syncrétismes qui se constituent à la suite de changements diachroniques par analogie pour donner un paradigme qui se présente comme une chaîne fermée de morphèmes reliés entre eux.

De ce point de vue, le système des pronoms français examiné plus haut est typique (tabl. 3)

	SUJET	AUT.	DAT.	ACC.	REFL.	POSS.M.
1 SG.	je	moi	me	me	me	mon
2 SG.	tu	toi	te	te	te	ton
3 SG. M.	il	lui	lui	le	se	son
3 SG. F.	elle	elle	lui	la	se	son
1 PL.	nous	nous	nous	nous	nous	notre
2 PL.	vous	vous	vous	vous	vous	votre
3 PL. M.	ils	eux	leur	les	se	leur
3 PL. F.	elles	elles	leur	les	se	leur

Tableau 3. Les pronoms du français. Neutralisations⁴.

Au singulier, le syncrétisme *elle* relie les séries SUJET et AUT.; la forme *lui*, les séries AUT. et DAT.; les formes *me* et *te*, les séries DAT. et ACC. d'une part et les séries ACC. et RÉFL. d'autre part. Enfin, les pronoms possessifs s'intègrent dans le système grâce à la neutralisation au pl. de leur opposition avec les pronoms DAT. (*leur*). En même temps, comme on l'a déjà dit, au pluriel, les cinq séries non possessives sont neutralisées ou, plus exactement reliées par leurs formes syncrétiques (*nous*, *vous*) : SUJ. = AUT. = DAT. = ACC. = RÉFL. Cette cascade de neutralisations intègre les différents paradigmes dans le système.

En outre, comme on l'a vu, au pluriel, les membres de l'opposition de genre s'intègrent dans le système grâce aux formes syncrétiques dans les quatre séries (3^e pers.).

Les membres de l'opposition de nombre sont intégrés grâce à la forme syncrétique *se* dans la série des réfléchis.

3.4. Nous illustrerons ce mécanisme par le paradigme des désinences casuelles du russe standard. En ligne sont présentées les oppositions casuelles de sorte à rapprocher les oppositions les plus évidentes.

	NOM.	ACC.	ACC.AN.	GEN.	LOC.	DAT.	INSTR.
MASCULIN	-Ø	-Ø	-a	-a	•	•	•
FEMININ	•	-u	-u	•	-e	-e	•

Figure 5. Déclinaison des substantifs russes au singulier.

Au singulier sont neutralisées les oppositions NOM. = ACC. et ACC.AN. = GEN. Cela ne suffit pas à “agrafer” tout le système d’oppositions par des neutralisations, mais si toutes les oppositions étaient neutralisées par paires, il est évident que les formes cesseraient tout simplement de se distinguer et que le paradigme serait détruit. La solution la plus simple consiste à utiliser un autre paradigme de la déclinaison (celui du féminin) pour la neutralisation des autres oppositions. C’est en effet ce qui se passe : au féminin sont neutralisées l’opposition animé-inanimé (ACC.AN. = ACC.) et l’opposition de compacité, selon la terminologie de Jakobson (DAT. = LOC.). Il se produit donc une distribution complémentaire des neutralisations entre le masculin et le féminin. Si on n’avait pas cette distribution complémentaire et que soient neutralisées au masculin, par exemple, les oppositions NOM. ~ ACC., ACC. ~ ACC.AN., ACC.AN. ~ GEN., on n’aurait alors qu’une seule forme de cas “non périphérique” (Jakobson) au lieu de quatre.

En même temps, au féminin, les neutralisations ne résolvent que partiellement la fonction d’intégration des oppositions dans un seul système, puisque les oppositions GEN. ~ LOC. et INSTR. ~ DAT. ne sont neutralisées ni au féminin ni au masculin. En outre, la règle énoncée qui détermine le nombre de neutralisations en fonction du marquage du signifié dans le signe cumulatif semblerait ne pas se confirmer ici : le paradigme du féminin (qui constitue le membre marqué de l’opposition de genre) comporte autant de neutralisations de cas que celui du masculin.

Mais le système de la déclinaison russe possède une autre source importante d'intégration des oppositions, la déclinaison adjectivale : les oppositions qui restent distinctives dans le substantif sont neutralisées dans l'adjectif, et précisément dans le paradigme féminin (fig. 6).

	NOM.	ACC.	ACC.AN.	GEN.	LOC.	DAT.	INSTR.
MASCULIN	-oj ●-----●	-oj	-ogo ●-----●	-ogo	●	●	●
FEMININ	●	-uju ●-----●	-uju	-oj ●-----●	-oj	-oj	-oj

Figure 6. Déclinaison des adjectifs russes au singulier.

Il est remarquable que la déclinaison adjectivale présente au pluriel, à côté de la réduplication des neutralisations du masculin singulier (NOM. = ACC., ACC.AN. = GEN.) – unités donc non marquées sur le plan du genre –, une neutralisation de l'opposition GEN. = LOC. (*bel-yx*, 'blancs'), c'est-à-dire précisément de l'opposition conservée au singulier des substantifs.

Ainsi, toutes les oppositions casuelles binaires sont neutralisées, c'est-à-dire associées par paire et donc intégrées dans un système. Autrement dit, la fonction intégrative de la neutralisation apparaît ici dans toute sa splendeur.

Il est important de souligner une fois encore que la distribution des neutralisations de morphèmes suit un principe bien déterminé : le principe de **complémentarité**. Au masculin des substantifs, l'opposition NOM. ~ ACC. est neutralisée, alors qu'elle est préservée au féminin, où c'est l'opposition ACC. ~ ACC.AN. qui est neutralisée, alors qu'elle est préservée au masculin. Dans les adjectifs, l'opposition GEN. ~ LOC. est neutralisée au féminin, alors qu'elle est préservée au masculin, ainsi qu'au féminin des substantifs. Au masculin ACC. et ACC.AN. s'opposent, alors que les

flexions de ACC.AN. et du GEN. coïncident, etc. Quels sont les facteurs qui dictent cette distribution complémentaire des morphèmes ? Bien entendu, si toutes les oppositions casuelles sont neutralisées sans être réparties dans différents paradigmes, elles cessent tout simplement d'exister. Mais, surtout, la notion même de neutralisation morphologique suppose l'existence de deux contextes morphologiques : une position forte, de distinction des morphèmes, et une position faible, de neutralisation. Ces deux contextes sont représentés par deux paradigmes différents, par exemple, les paradigmes de masculin et de féminin, la déclinaison des substantifs et celle des adjectifs, le singulier et le pluriel.

Cependant, si l'on attribue à la neutralisation une fonction clé dans la formation des oppositions et dans la structuration du système morphologique, on ne peut pas éluder la question suivante : que faire des oppositions qui ne sont pas neutralisées, par exemple, de l'opposition ACC. ~ LOC. en russe ou de celle des phonèmes /p/ ~ /m/ ? Nous allons formuler sur ce point quelques principes sans les développer dans le cadre de cet article.

Toutes les unités d'un système se trouvent-elles en rapport d'opposition, par exemple, l'accusatif et le locatif ? En russe, les phonèmes /p/ et /m/ sont-ils en rapport d'opposition ? La plupart des courants linguistiques répondent positivement à ces questions. L'un des arguments (et il y en a moins qu'on ne le pense) pourrait être le suivant : " Traiter l'opposition comme une anti-équipollence permet de conférer un fondement logique à l'affirmation que tous les phonèmes d'un système donné entretiennent des rapports d'opposition : l'autonomie de chaque phonème constitue en soi son anti-équipollence par rapport à toute autre unité du système " [V.B. Kasevič, 1983, p. 66]. A l'opposé, on trouve le postulat intransigeant des premiers structuralistes : les phonèmes /p/ et /m/ ne sont pas en rapport d'opposition, car " il n'y a pas d'opposition sans neutralisation ". A première vue, cela suggère une fonction créatrice de la neutralisation, du moins dans la formation des oppositions. Toutefois, nous allons prendre le risque de formuler une troisième façon de voir les choses : 1) toutes les paires de phonèmes ou de morphèmes d'un même paradigme ne se trouvent pas en rapport d'opposition ; 2) en russe, les phonèmes /p/ et /m/ sont en rapport d'opposition, mais ce n'est pas, à

notre avis, le cas de /p/ et /a/. Nous allons essayer de développer cette idée, qui est irrecevable pour la plupart des courants linguistiques.

D'une manière générale, la fonction de la neutralisation, comme nous l'avons expliqué ici, consiste à expliciter la similitude des différents signes. Mais, sur ce plan, la neutralisation est loin d'être le seul procédé auquel la langue a recours, même si c'est le plus important. On peut en trouver au moins une dizaine qui n'ont rien à voir avec la neutralisation, même au sens large. A notre connaissance, il n'y a pas d'ouvrage qui recensent de façon systématique, alors que ces procédés mériteraient à coup sûr des analyses spécifiques. Nous en présenterons brièvement quelques-uns.

5. Les différents procédés qui marquent la similitude des signes

En russe, les labiales sont les seules consonnes qui présentent l'insertion d'un [l'] épenthétique à la 1^{ère} pers. du singulier, dans les formes du type : *rub-l'-u* 'je tranche', *lov-l'-u* 'j'attrape', *top-l'-u* 'je chauffe', *znakom-l'-u* 'je fais connaître', *razgraf-l'-u*, 'je tracerai un tableau' (sur le plan synchronique, peu importe comment ces formes se sont constituées), alors qu'aucune non-labiale ne se combine avec /l'/ dans le même contexte (*verč-u* 'je fais tourner', *brož-u* 'j'erre', etc. Il s'agit d'un procédé "syntagmatique" qui permet de signaler la parenté des différents membres d'une opposition : dans un contexte donné, les éléments opposés se combinent régulièrement avec un élément commun et eux seuls. C'est à ce procédé que nous avons recours lorsque que, dans une longue liste, nous sélectionnons certains items à l'aide d'un point ou d'un tiret afin de les associer formellement à certains paramètres qui nous semblent importants. En fait, la combinaison de certaines désinences casuelles avec une base lexicale commune est également un procédé de mise en valeur du paradigme de ces désinences et de formation des oppositions dans le paradigme.

L'analyse des différents procédés de mise en valeur de la similitude des signes n'est pas seulement importante en linguistique, mais peut-être plus encore pour décrire les mécanismes d'organisation des systèmes des signes non verbaux. Ainsi, par exemple, lors des carnivals, les inversions

rituelles de signes dans les oppositions masculin ↔ féminin ou hommes ↔ animaux où le quotidien représente le contexte de différenciation et le rituel, la “ position faible ”, ne constituent pas des neutralisations (puisque les unités inversées conservent leur caractère distinctif originel), mais l’interversion des éléments opposés remplit dans ce cas la même fonction que la neutralisation en explicitant leur similitude.

Pour mettre en valeur la similitude de deux signes à opposer parmi la multitude des signes, on peut aussi les insérer tout simplement dans une dimension sémiotique délimitée, autrement dit créer un **texte**. Par exemple, dans les locutions figées et les proverbes, en particulier dans ceux qui utilisent le procédé du parallélisme (comme “ *loin des yeux, loin du cœur* ” ; “ *autres temps, autres mœurs* ” ; “ *un esprit sain dans un corps sain* ”, etc.), c’est la dimension restreinte du texte (au sens sémiologique) qui ouvre la possibilité d’en rapprocher les éléments et constitue donc le contexte qui permet de les opposer (cf., chez Prévert, “ *Le paon fait la roue / Le hasard fait le reste [...]* ”). Le caractère fermé du texte permet de regrouper, puis d’opposer deux signes pris au hasard, aussi éloignés soient leurs signifiés, et de passer “ du coq à l’âne ”. Ce procédé, sans doute essentiel, qui permet de signaler la parenté de deux signes mis en opposition, se manifeste tout particulièrement dans des énoncés minimaux figés tels que ru. *xleb-sol*’ (ou *xleb da sol*’), ‘pain et sel’. Arrêtons-nous sur ce dernier exemple, qui a des connotations ethnographiques intéressantes. Dans ses recherches sur les procédés de transgression des règles et des interdits dictés par la tradition culturelle, A. Bajburin analyse l’interdit de cuire le pain les jours de fête et le moyen de transgresser cet interdit en salant le pain [Bajburin, 2001]. Il cite plusieurs ethnographes qui se sont intéressés au concept du pain et du sel dans la culture traditionnelle russe : “ C’est seulement pris ensemble que le pain et le sel constituent le signe traditionnel de l’hospitalité [*xlebosol*’*stvo*, litt. ‘pain-et-sel-ité’]. C’est ensemble qu’ils représentent le monde dans sa diversité et son intégrité, dans sa pluralité et son unité. [...] Le sel s’est tellement confondu avec le pain qu’on les considère souvent comme une chose unique, indissociable et nécessaire ” [*ibidem*, p. 7]. Pour reformuler cela dans la langue moins savoureuse des linguistes, il nous faut reprendre l’idée d’une opposition binaire (pain ~ sel) dont les membres se distinguent entre eux et, en même temps, de tous les autres signes du fait qu’ils sont juxtaposés. Cette technique permet de les disjoindre de

l'espace énonciatif de sorte qu'ils " représentent le monde dans son unité " et constituent une chose " unique " et " indissociable ". Bajburin fait remarquer très justement que " l'expression *xleb da sol'* 'pain et sel' ne peut être remplacée par *xleb s sol'ju* ['pain avec sel'] et encore moins par *solenyj xleb* ['pain salé']. Cela veut dire que dans le premier cas il y a quelque chose qu'il n'y a pas dans les autres [*ibidem*]. " En effet, *xleb da sol'* forme un texte, mais pas *solenyj xleb*. Il n'y a nulle neutralisation des membres de l'opposition, mais la répartition des frontières du texte met en valeur les deux unités et, donc, les intègre.

Parmi les nombreux procédés de mise en valeur de la parenté des signes linguistiques (et donc de leur confrontation), on peut encore en citer un qui reste pratiquement inexploré et qui, en tout cas, n'a pas fait l'objet de la moindre interprétation convaincante. Ce phénomène, que je voudrais examiner ici plus en détail dans la mesure où il est directement lié avec le sujet de l'article, a toujours été considéré comme marginal ou exotique. Il joue cependant un rôle fondamental dans l'intégration des paradigmes dans un système grammatical unique.

6. Les marques inframorphémiques

Nous allons examiner ici le procédé de mise en valeur de la similitude des morphèmes le plus complexe sur le plan théorique. Il s'agit des nombreux cas où la signification classificatoire émane de **segments** de morphèmes qui acquièrent par là-même toutes les propriétés d'un signe. Comme le remarque fort justement Igor Mel'čuk [1995, p. 620-621] dans un article consacré à Jakobson, l'un des premiers à avoir entrevu ce phénomène, "there are still no adequate formal means for the rigorous description of submorphemic form/meaning correspondences, and, most importantly, the place of these correspondences in the models of languages is still far from clear. [...] what RJ [Roman Jakobson, – K.P.] did was to give linguistics the following task, complicated but at the same time fascinating: to introduce a new, submorphemic level of description..."

Les faits établis par Jakobson à partir de la déclinaison russe sont bien connus. Il a montré en particulier que dans le russe "...la parenté des désinences se borne soit à un nombre identique de phonèmes (par

exemple, dans tous les paradigmes de pluriel les désinences casuelles réelles des déterminés comportent deux phonèmes), soit à la présence d'un phonème commun (par exemple, dans chaque paradigme de pluriel toutes les désinences des cas périphériques commencent par la même voyelle, et dans les autres types de déclinaison toutes les désinences pluriphonémiques des cas périphériques comportent le même phonème non syllabique ; dans les déclinaisons féminines, toutes les désinences pluriphonémiques des cas obliques comportent un *-j-* et, dans les autres types de déclinaisons toutes les désinences pluriphonémiques d'INSTR. et de DAT., c'est-à-dire des cas périphériques, comportent une labiale nasale). [...] En isolant dans les différentes désinences pluriphonémiques d'un cas ou d'une classe de phonèmes un " signe particulier " [*primeta*] (" marque " ou " consonne caractéristique de ces désinences ", comme l'avait déjà vu Meillet), nous passons de l'analyse de la forme grammaticale à celle de sa composition phonologique. On révèle ainsi la relation entre le cas et son phonème distinctif (par exemple, *-v-* comme indice de GEN., *-x-* comme indice de LOC.) et, finalement, la relation entre les éléments constitutifs de la signification casuelle et les phonèmes ou éléments constitutifs des phonèmes : *-m'* (dans l'alternance automatique avec /m/) fonctionne comme un " signe particulier " de la marque casuelle de " périphérie ", et la fricativité – l'attribut commun de *-v-* et de *-x-*, comme celui de compacité. La phonologie et la grammaire s'avèrent indissolublement liées par tout un éventail de problèmes de voisinage... " [Jakobson, 1985, p. 195-196].

Jakobson a maintes fois utilisé le terme de " signe particulier " (*primeta*) pour désigner des segments de morphèmes ou des traits distinctifs de phonèmes dotés d'un signifié grammatical particulier. En même temps, sa référence aux termes employés par Meillet – " marque " ou " consonne caractéristique de ces désinences " – montre qu'il ne savait pas bien comment nommer ces nouvelles unités qu'il avait mises au jour à un niveau linguistique inférieur. En effet, si [m] est une " marque " dans les formes *zl-ym*, *zl-omu*, *zl-om* ('méchant'+INSTR./DAT./LOC.), de quoi est-ce donc la marque ? Le " signe particulier " de la marque casuelle de " périphérie ", dont parle Jakobson, doit-il être considéré comme un signe et comment alors nommer le niveau de pertinence de ce signe et les unités de ce niveau ? Igor Mel'čuk emploie une formule plus précise, celle de " carrier of function ", c'est-à-dire " porteur de fonction " [Mel'čuk 1995 :

620]. A. Reformatskij, dont les observations dans ce domaine sont moins connues que celles de Jakobson, préférerait le terme très prudent de “ marquage phonique ” (*zvukovaja metka*) [Reformatskij 1979 : 73-74].

On comprend bien la raison d’une telle prudence dans le choix des termes de la part de ces grands linguistes qui ont pourtant fait les mêmes observations de manière indépendante : l’introduction d’un terme précis ferait endosser une trop grande responsabilité à son auteur, cela supposerait l’introduction d’un nouveau niveau de langue et donc de nouvelles unités linguistiques, d’autant que les faits que nous avons évoqués plus haut ont toujours été considérés comme périphériques et comme secondaires par rapport aux faits phonologiques, morphologiques et syntaxiques. Je pense que c’est précisément pourquoi “ ... cette voie ouverte par Jakobson est restée quasiment inexplorée (sinon par quelques-uns de nos linguistes enthousiastes de la nouvelle génération) ”, comme le fait remarquer Viatcheslav Ivanov, qui a introduit à ce sujet les termes de “ niveau inframorphémique de la description linguistique ” [Ivanov 1985 : 22]. Entre-temps, la nouvelle génération des linguistes a pris de l’âge, mais il n’a paru aucune étude systématique dans ce domaine. Viatcheslav Ivanov et Igor Mel’čuk restent les seuls linguistes à avoir manifesté de l’intérêt pour les problèmes théoriques du “ signe inframorphémique ” (cf. notamment [Ivanov 1996 : 51 ; 1999 : 413]). Malgré tout, si les publications sur le sujet qui nous intéressent peuvent se compter sur les doigts de la main, la science linguistique a tout de même hérité (de Jakobson lui-même) un stéréotype qui a la vie dure : les signes inframorphémiques sont analysés sur le plan du symbolisme phonique, comme une illustration de l’iconicité du signe linguistique qui permet de remettre en cause le postulat de Saussure sur l’arbitraire du signe. Je pense que cette interprétation n’est pas judicieuse. D’abord, si le sous-morphème coïncide matériellement avec un phonème, il doit néanmoins en être distingué : c’est en quelque sorte un exposant du morphème et il est d’ailleurs de nature bipolaire car il possède, à la différence du phonème, les propriétés d’un signe autonome. Ensuite, les sous-morphèmes peuvent être représentés ou bien par un segment de morphème, composé de plusieurs phonèmes, ou bien par un trait distinctif de phonème (par exemple, chez Jakobson, le trait “ fricatif ” comme marque des cas compacts), ou encore par un ton, voire par une opération. Mais, surtout, il est plus judicieux de les considérer du point de vue de la

fonction qu'ils assument dans la structuration grammaticale de la langue. Et l'un des buts de cet article est d'attirer une nouvelle fois l'attention des linguistes sur leur fonction intégrante dans beaucoup de langues à morphologie complexe [voir notamment Pozdniakov 1998].

6.1. Les sous-morphèmes dans le système des pronoms

C'est Roman Jakobson qui a le premier attiré l'attention sur ces problèmes, à partir des faits de la déclinaison slave. Mais ces phénomènes sont présents de façon quasiment universelle dans les systèmes pronominaux, qu'ils soient morphologiquement complexes ou non. Et c'est précisément dans les séries pronominales que Reformatskij a observé, à la suite d'Otto Jespersen, des faits similaires : "Il faut souligner une autre observation de Jespersen, à savoir que les pronoms ont une tendance naturelle au "marquage phonique". [...] le fait, signalé par Jespersen, que seuls les pronoms peuvent commencer en anglais par le corrélat sonore de *th* (*that, they, there, etc.*) n'est pas dû au hasard (on peut le vérifier dans le dictionnaire : aucun autre mot ne commence par la sonore *th* !). En russe, c'est essentiellement dans les pronoms qu'apparaît le *è* initial non yodisé (*èto* 'cela', *ètot* 'celui-là' ; dans les dialectes *èvona, èva, èntot, èsto, etc.*). On trouve des particularités similaires dans les pronoms interrogatifs en *k-* et leurs correspondants affirmatifs en *t-* : *kuda ? – tuda* 'où ? – là (allatif)' ; *kakoj ? – takoj* 'quel ? – tel' ; *gde ? (< kŭdĭ) – tut, tam* 'où – ici, là' (locatif) ; *kogda ? – togda* 'quand ? – alors', etc. [...]. Les pronoms "spatiaux non interrogatifs" du russe se caractérisent par une corrélation des lexèmes en *t-* et des lexèmes en *s-*, où *t-* signifie '→' et *s-*, '←' [...]. Il est évident qu'il n'y a aucune relation "naturelle" entre "l'être là" et "l'être ici", mais elle indique indiscutablement que les mots en *t-*, c'est '→', tandis que les mots en *s-*, c'est '←' " [Reformatskij 1979 :73-75].

En russe, outre les neutralisations de morphèmes observées plus haut dans les séries marquées des pronoms (aux autres cas que le nominatif), on peut sans doute isoler des signes inframorphémiques dans ceux qui ne participent pas aux neutralisations (au nominatif, qui a la plus grande charge fonctionnelle dans les oppositions de personne) : en particulier, seuls les pronoms marqués par la "référence" commencent par une voyelle (*on* 'il', *ona* 'elle', *oni* 'ils/elles'). Ne serait-ce pas ce facteur qui a

servi de catalyseur dans la formation du “ marquage phonique” observé par Reformatskij dans les pronoms démonstratifs en è- du type *ètot*? Auquel cas, la voyelle moyenne initiale (o-, è-) serait le signe inframorphémique commun de ces pronoms.

Il y a un autre exemple encore plus évident de structuration inframorphémique dans le système des pronoms russes, à savoir l’existence d’allomorphes à initiale *n-* (après préposition) pour les pronoms personnels de 3^e personne (sg. et pl.) à tous les cas obliques : GEN. m./f./pl. *nego, nej/neë, nix* ; INSTR. *nim, nej, nimi* ; DAT. *nemu, nej, nim* ; LOC. *o nëm, o nej, o nix* (nous remercions A. A. Želtov d’avoir attiré notre attention sur ce point). Notons que de nombreux dialectes russes ont développé de manière indépendante des formes à initiale *n-* à l’ACC., même sans préposition : *neë, neju* [ADLR 1989, carte 67]. Dans ces dialectes, l’initiale *n-* n’est donc plus seulement le “ signe particulier ” des cas obliques, mais de tous les cinq cas marqués (opposés au NOM.).

La structuration inframorphémique des systèmes pronominaux constitue l’un des traits les plus caractéristiques de toutes les nombreuses langues du groupe atlantique.

Ainsi, la reconstruction du proto-atlantique [Pozdniakov, Segerer] révèle le système suivant pour les pronoms sujets :

1 SG.	2 SG.	3 SG.	1 PL.	2 PL.	3 PL.
*mi	*mo	[cl. 1]	*ku /*tu	*ne	[cl. 2]

A la 3^e personne, les indices des classes personnelles nominales (respectivement la classe de singulier et celle de pluriel) font fonction de pronoms personnels sujets. Sur les quatre autres pronoms, trois commencent par une sonnante nasale. Le pronom de 1^e personne du pluriel, qui se distingue des autres sur ce plan, est assez rarement en position de membre marqué dans l’opposition d’“ interlocution ”, ce qui est tout à fait normal pour les langues atlantiques, où c’est justement à la 1^e personne du pluriel qu’apparaît l’opposition “ inclusif~exclusif ” (il est possible que les deux formes reconstruites reflètent cette opposition

originelle). Nous avons de bonnes raisons de supposer (à partir d'arguments que nous ne développerons pas ici) que la nasalité est une marque inframorphémique qui confère aux pronoms une valeur de "participant à l'instance de discours" (1 sg., 2 sg., 2 pl.). Ce trait se conserve notamment dans les langues bijogo, nalu et gola.

Dans plusieurs langues, cette "marque" s'est étendue au pronom de 1^è personne du pluriel à la faveur du développement de pronoms inclusifs (par exemple, en sua, où la nasalité marque tous les pronoms de 1^è et 2^e personne, c'est-à-dire les embrayeurs représentant les locuteurs).

Enfin, en wolof, la nasalité est devenue la "marque" commune de tous les pronoms sujets :

1 SG.	2 SG.	3 SG.	1 PL.	2 PL.	3 PL.
ma	nga	mu	nu [ñu]	ngeen	ñu

Les pronoms marqués dans l'opposition d'"interlocution" ont développé une nouvelle marque inframorphémique dans un autre paradigme.

Dans les langues atlantiques, le pronom de 1^è personne du sg. est assez fréquemment marqué au niveau inframorphémique et par les procédés les plus divers : en sua, tous les pronoms objets contiennent le phonème /o/, sauf à la 1-sg. ; en kisi, tous les pronoms sujets portent le ton bas, sauf 1-sg. qui porte le ton haut, et tous les pronoms objets comportent une sonnante, sauf 1-sg. ; en wolof, les formes sujets et objets ne coïncident qu'à la 1^è personne (sg. et pl.), etc.

Particulièrement remarquable est la structure inframorphémique des pronoms du pluriel, qui comportent dans de nombreuses langues un segment commun, par exemple :

langue		1 SG.	2 SG.	3 SG.	1 PL.	2 PL.	3 PL.
lehar	sujet	ma	fu	ye	ḡoy	ḡu	ḡa
balant	objet	ñi	na	ma	ba	baa	baan
kwatay	objet	-am	-ii	-oo	-uni	-uun	-iin

On peut établir avec certitude qu'il s'est produit en lehar, qui appartient à un ensemble de cinq langues très proches (le sous-groupe cangin), un changement par analogie à la 2^e personne du pl. : proto-cangin **du* > *bu*. Par conséquent, l'exposant du morphème *bu* est devenu la marque des pronoms du pl., c'est-à-dire qu'il a été associé au concept de pluralité. En balant, c'est l'exposant *ba* qui joue le rôle de marque inframorphémique. Les faits linguistiques du sous-groupe bak, dont fait partie le balant, montrent que les "marques" de pluralité des pronoms n'ont pas nécessairement la même origine : en kwatay, c'est la marque *n* qui s'est imposée à la suite de changements analogiques différents.

Tous ces exemples d'homogénéisation inframorphémique des paradigmes pronominaux sont liés à des changements diachroniques par analogie. Ces changements sont bien connus des comparatistes : ce mécanisme régulier, qui agit sur l'infrastructure sonore des morphèmes, complique considérablement le travail de reconstruction. Mais quel est son rôle ? Il est difficile d'imaginer qu'il n'a aucune fonction, quand on connaît l'extraordinaire développement des processus analogiques dans l'histoire de la plupart des langues. Ce ne sont pas seulement les pronoms qui sont sujets à l'homogénéisation par analogie, mais également les classes nominales [Pozdniakov 1993], les affixes de dérivation verbale [Pozdniakov 1998], les systèmes des marques aspectuelles, les numéraux, les termes de parenté, les noms des parties du corps et de nombreuses autres classes de mots et de morphèmes grammaticaux.

Voici encore un exemple éclatant du fonctionnement de sous-morphèmes qui se sont constitués à la suite de changements analogiques, celui que nous offre ce fragment de reconstruction du système des classes nominales proto-Niger-Congo (fig. 7)

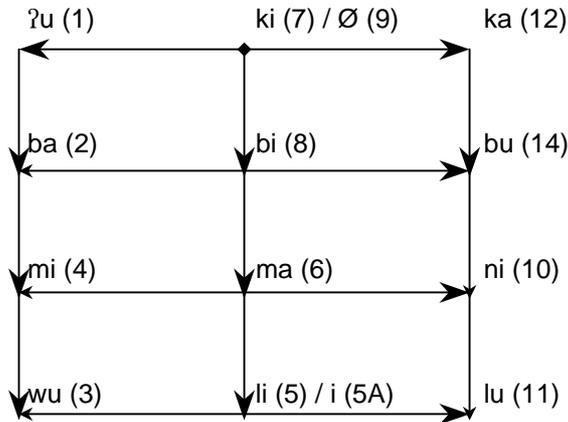


Figure 7. Modèle des classes Niger-Congo (fragment de reconstruction [Pozdniakov 1993])

Commentaires :

- les flèches vont du membre non marqué au membre marqué de l'opposition ; les chiffres entre parenthèses renvoient au numéro de la classe nominale ;
- colonne de gauche : reconstruction des classes d'objets " actifs ", c'est-à-dire marqués par le trait " humains ", " animaux " ou " objets susceptibles de changer de taille, de forme, de lieu " ; colonne de droite : classes marquées quant au trait " compact ", c'est-à-dire par rapport à la mesure, la forme, la masse et autres propriétés ; colonne du centre : classes non marquées quant à ces traits ;
- première ligne : reconstruction des classes de singulier (non marquées dans les oppositions de nombre) ; deuxième ligne : classes de pluriel ; troisième ligne : classes de pluriel collectif (trait le plus caractéristique : " groupe d'objets homogènes ") ; quatrième ligne : singulatifs (" un objet d'un groupe d'objets homogènes ").

Laissons de côté les problèmes que soulèvent l'interprétation sémantique des classes et leur reconstruction (cf. [Pozdniakov 1993]) et examinons la composition phonétique des marqueurs de classe nominale regroupés dans les quatre lignes de la fig. 7 (plus adéquat est le modèle ternaire de classification dans lequel les classes de singulier et de singulatif constituent la limite supérieure et les deux séries de pluriels, la limite inférieure, mais pour la question qui nous intéresse, ce modèle bidimensionnel est plus satisfaisant).

On remarquera immédiatement que tous les morphèmes de classe regroupés sur une même ligne ont en commun des marques phoniques : les morphèmes des classes de singulier comportent une occlusive sourde, ceux des classes de pluriel la consonne [b-] (ou [v-] selon une autre reconstruction), ceux des classes de pluriel collectif, une sonnante nasale et ceux des classes de singulatif, une sonnante orale ou une voyelle. Ainsi, le passage d'une classe non marquée à une classe marquée dans le cadre des oppositions privatives de quantité modifie graduellement le degré de sonorité de l'exposant initial du morphème de classe. Cette règle éclaire incidemment le rôle des sonnantes dans les marqueurs de pluralité collective : celles-ci s'opposent aux sonnantes orales comme terme non marqué à terme marqué dans l'opposition " groupe d'objets homogènes " ~ " un objet d'un groupe d'objets homogènes ". La grande cohérence de ce principe de marquage des oppositions de quantité tel qu'il se manifeste ici dans des exposants de morphèmes (des exposants similaires dans des marqueurs de même nature sémantique) et dans des opérations (où la différenciation régulière des traits phonétiques des membres de l'opposition s'avère pertinente) permet de former un modèle d'opposition proportionnelle de type graduel. La structuration inframorphémique du système a acquis au cours des changements historiques par analogie une telle cohérence qu'on a l'impression d'avoir affaire à une construction artificielle.

En même temps, sous bien des rapports, l'exemple analysé n'est pas tout à fait satisfaisant. Les données citées ne sont pas réellement fixées : il s'agit d'une reconstruction, parfois discutable, car la reconstitution du proto-système des classes nominales de l'énorme macro-famille Niger-Congo est loin d'être achevée. Revenons au système bien étudié de la déclinaison russe et à partir duquel Jakobson a élaboré la notion de sous-morphèmes et démontré l'importance des problèmes qui nous occupent. Nous allons essayer de montrer que, dans la déclinaison russe, la distribution des marques inframorphémiques n'est pas fortuite et qu'elle est strictement complémentaire de la distribution des neutralisations de morphèmes.

7. Le principe de complémentarité dans la répartition des marques inframorphémiques et des neutralisations de morphèmes

Parmi les nombreuses marques inframorphémiques qu'il a mises au jour dans la déclinaison russe, Jakobson a cité un exemple de syncrétisme casuel "partiel" : "les désinences pluriphonématiques de l'INSTR. et du DAT., c'est-à-dire des cas périphériques non compacts comportent une nasale labiale" [Jakobson 1985 :195]. Comparer, par exemple, INSTR. *bel-ymi slon-ami* ~ DAT. *bel-ym slon-am* 'éléphants blancs'. Comment se manifeste l'opposition INSTR. ~ DAT. sur le plan du syncrétisme casuel "total" lorsqu'il s'agit "de différences supprimées entre les flexions casuelles et de l'ordre de ces suppressions" (*Ibidem*, p. 195) ?

Nous avons déjà abordé ici à maintes reprises l'analyse de la distribution des neutralisations de morphèmes dans les oppositions casuelles. Les données citées montrent en particulier que dans la déclinaison des substantifs on observe des exemples de syncrétisme total des flexions pour NOM. = ACC., ACC. = GÉN., GÉN. = LOC., LOC. = DAT., mais aucun paradigme ne présente une totale coïncidence des flexions pour DAT. ~ INSTR. Nous résumons ces faits dans la fig. 8, où les neutralisations de morphèmes sont représentées par des lignes pleines et les marques inframorphémiques, par des lignes discontinues.

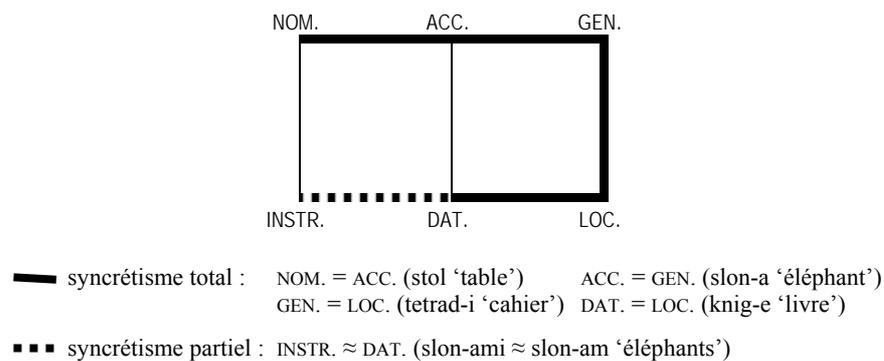


Figure 8.

La première hypothèse qui s'impose pour toute distribution, c'est que les marques de similitude des signes (ici, la similitude des flexions d'INSTR. et de DAT.) apparaissent (ou ne disparaissent pas sous la pression du système) là où il n'y a pas de neutralisation des morphèmes, c'est-à-dire que les marques inframorphémiques signalent que les signes sont en quelque sorte similaires et peuvent donc être opposés. Autrement dit, le syncrétisme "partiel" se forme là où ne fonctionne pas le syncrétisme "total" et il assume la même fonction, mais à l'aide de procédés moins radicaux. En vieux-russe, l'INSTR. et le DAT. se neutralisaient au niveau morphématique dans les formes de duel. Avec la disparition de la catégorie du duel a disparu ce marquage de la similitude de l'INSTR. et du DAT. Le maintien de la marque inframorphémique commune [m] s'avère ainsi fondamental pour la conservation de l'opposition INSTR. ~ DAT. dans le système casuel.

Nous vérifierons cette hypothèse à partir de la distribution des marques morphématiques et inframorphémiques dans la déclinaison adjectivale où, conformément aux lois structurelles du système observées plus haut, la neutralisation doit connaître un plus grand développement. La fig. 9 présente quelques cas de syncrétisme morphématique et inframorphémique dans les adjectifs masculins et féminins.

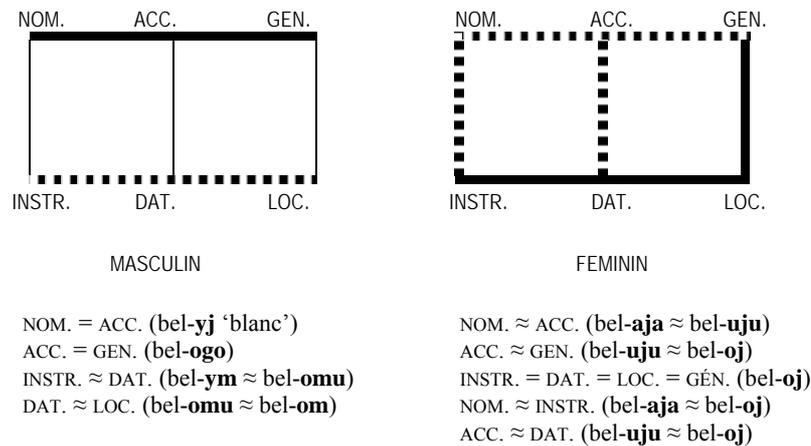


Figure 9.

Il s'agit d'un schéma classique de distribution complémentaire. En premier lieu, on remarque une fois de plus la complémentarité des neutralisations de morphèmes dans les différents paradigmes (masc. ~ fém.). Mais on remarque également la complémentarité du marquage inframorphémique dans les différents paradigmes, ainsi que la complémentarité de ce marquage avec les neutralisations de morphèmes à l'intérieur de chaque paradigme. Le principe de complémentarité se réalise ici de manière si conséquente que l'on est fondé à le considérer comme l'un des plus importants traits structurels de la déclinaison russe.

L'insertion du niveau inframorphémique dans le mécanisme de signalisation de la similitude des signes permet de reformuler la règle proposée au début de cet article, concernant l'interaction de la neutralisation et du marquage : un membre d'une opposition (de genre, par exemple) impliqué dans une catégorie (féminin, membre marqué) agit moins dans une autre (il y a plus de neutralisations d'opposition de cas) et, du fait qu'il conserve sa puissance distinctive au niveau morphématique, il acquiert une marque commune avec le membre non marqué de l'opposition au niveau inframorphémique. On peut présenter cette règle dans un tableau extrêmement simple :

		Niveau morphématique	Niveau inframorphémique
Masculin	non marqué	– neutralisations d'opposition de cas	+ marque inframorphémique
Féminin	marqué	+ neutralisations d'opposition de cas	– marque inframorphémique

Il est important de souligner que ce ne sont pas seulement les similitudes des unités d'un même paradigme qui sont pertinentes, mais également celles des membres des différents paradigmes. La terminaison *-u* dans la déclinaison russe est présente dans le paradigme des désinences de masculin (DAT. *slon-u* 'éléphant') et dans celui de féminin (ACC. *kartin-u* 'image') et, comme l'a déjà fait remarquer Jakobson, elle est la "marque" des cas directionnels (ACC. et DAT.). Selon Jakobson, *-a-* est la marque des trois cas périphériques : INSTR. *slon-ami*, DAT. *slon-am*, LOC. *slon-ax* 'éléphants'. Mais si nous convenons qu'il existe une corrélation des marques morphématiques et inframorphémiques, peut-on considérer comme fortuit le fait que le morphème *-a* n'est présent à aucun cas

périphérique alors qu'il l'est à tous les cas non périphériques : NOM. *dom-a*, m. pl., 'maisons', *kartin-a*, f. sg., 'image' ; ACC.-GEN. *slon-a*, m. sg., 'éléphant' ? Nous présentons cette nouvelle distribution complémentaire à la fig. 10.

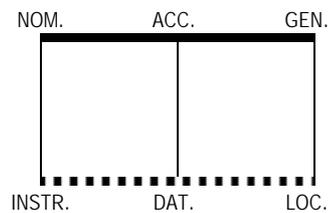


Figure 10.

La voyelle *a* est donc la seule qui soit présente à tous les cas des déclinaisons substantives. Or, dans la déclinaison adjectivale, elle n'est présente qu'au nominatif (*bel-aja* 'blanche'). Ce fait contredit l'opinion très répandue (notamment dans les descriptions traditionnelles des classes nominales) qui veut que les marques d'accord des déterminants soient le moins distinctes possible de celles des déterminés. L'exemple de la distribution de la voyelle *a* révèle une autre tendance directement opposée : deux paradigmes, celui des substantifs et celui des adjectifs, tendent à acquérir les traits des deux contextes, celui de la différenciation et celui de la neutralisation, de sorte à créer les conditions les plus favorables à la structuration du modèle d'accord.

La voyelle la plus fréquente dans la flexion des adjectifs est la voyelle *o*. Au singulier, elle apparaît à tous les cas. En même temps, toutes les désinences sauf NOM. (*bel-oje*, n., 'blanc') participent aux neutralisations de morphèmes avec distribution complémentaire de ces neutralisations selon le genre : au masculin, ACC. = GÉN. (*bel-ogo*) ; au féminin, GÉN. = LOC. = DAT. = INSTR. (*bel-oj*). A la lumière de ce qui a été dit plus haut, il serait plutôt étrange qu'on observe la même répartition dans les substantifs. Elle est en effet différente : la distribution des neutralisations y est également complémentaire, mais au singulier la neutralisation des morphèmes en *-o* ne concerne qu'une opposition – NOM. = ACC. (*sel-o*

‘village’) –, qui est précisément celle qui n’est pas neutralisée dans la déclinaison adjectivale (fig. 11).

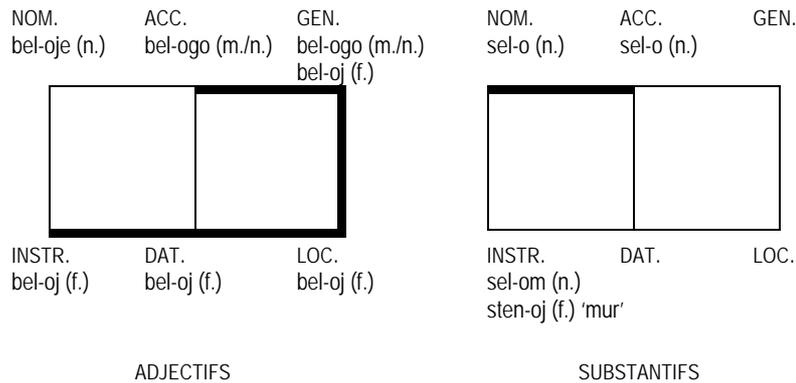


Figure 11.

Dans la déclinaison russe, il existe d’autres exemples éclatants d’interrelation des morphèmes et des sous-morphèmes, unités grammaticales plus petites que les morphèmes. Mais, à partir des exemples cités, on peut déjà conclure que la corrélation entre les ressemblances et les différences des morphèmes et des sous-morphèmes remplit une fonction essentielle dans la structuration de la déclinaison russe. D’ailleurs, la présence même de ce type de corrélation fonctionnelle constitue sans doute un argument décisif pour postuler l’existence d’un niveau inframorphémique dans la langue. Sans cette corrélation, la présence d’éléments communs dans la composition de tel ou tel morphème pourrait être attribuée à un effet du hasard : on peut toujours trouver des éléments communs quand on en a besoin, mais le problème est de pouvoir déterminer dans tous les cas si les similitudes mises au jour sont pertinentes. Les exemples analysés nous permettent d’affirmer que la distribution complémentaire des deux systèmes de niveaux différents montre que ces niveaux (morphématique et inframorphémique) existent et sont corrélés grâce à l’action d’un mécanisme concret qui intègre dans le système des unités linguistiques de différente nature.

En dégagant ce niveau inframorphémique et les corrélations fonctionnelles qui s'établissent entre les différents niveaux, on comprend mieux la fonction diachronique des changements par analogie. On ne peut pas dire que le mécanisme de ces changements constitue un domaine bien exploré de la linguistique : on étudie leur aspect étymologique (et, en général, ils compliquent sérieusement la tâche de reconstruction), on analyse leur nature phonétique et les lois qui les régissent (cf., en particulier, l'ouvrage classique de Kuryłowicz [1949 : 15-37]). Mais il reste à en comprendre la **fonction**. Pourquoi est-il nécessaire que deux ou plusieurs morphèmes de signification proche aient un exposant commun et cela non seulement au prix de la violation de toutes les lois historiques des changements phonétiques, mais au prix de la violation de toutes les normes qui agissent en synchronie ? (Voir, par exemple, la forme russe très courante de **piroženoe*, au lieu de *pirožnoe* 'gâteau', forme qui s'est visiblement constituée par analogie avec *moroženoe* 'glace' ; voir aussi la forme enfantine **beltok*, au lieu de *belok* 'blanc d'œuf', par analogie avec *želtok* 'jaune d'œuf', etc. ; quel est le statut de cet exposant *t* qui s'est constitué dans le langage enfantin comme "marque" d'une "classe de l'œuf" ?) Quelle est donc la fonction synchronique de ces changements par analogie ?

Pour généraliser ces observations concernant le fonctionnement des sous-morphèmes, prenons un exemple concret de changement analogique. Nous allons essayer de décrire ce qui se passe dans un parler russe où apparaît la forme de LOC. *na zelěnyf lugaf* 'dans les prés verts' (exemple de Jakobson) au lieu de *na zelěnyx lugax* du russe standard :

- 1) il apparaît nécessaire d'exprimer, à côté de GEN. et LOC., le grammème de "compacité" qui permet d'explicitier la similitude du GEN. et du LOC. ;
- 2) conformément à la règle formulée au début de l'article, les conditions sont réunies pour un changement de l'une des formes dans le paradigme de la déclinaison et ce changement est beaucoup plus probable pour la forme qui est le plus impliquée dans l'expression du nombre et donc le moins pour celle du cas, ce qui signifie que les formes *lug-ov* 'prés' (GEN. PL.) ou *lug-ax* (LOC. PL.) ont plus de chances d'être modifiées que *lug-a* (GEN. SG.) ou *lug-e* (LOC. SG.) ;

- 3) le changement diachronique par analogie se produit et la forme de LOC. PL. [lugax] s'assimile à la forme de GEN. PL., réalisée [lugof] : *lugax > lugaf. En même temps, a) l'assimilation totale serait interprétée comme trop radicale et c'est seulement la consonne qui s'assimile sans neutralisation des morphèmes ; b) l'assimilation des formes en [-f] et en [-x] se fait en faveur de la première, celle du GEN., car c'est la consonne du terme non marqué de l'opposition GEN. ~ LOC. qui forme l'"archi-sous-morphème", ce qui est un trait classique de la neutralisation (LOC.[-x] > [f], et non l'inverse) ;
- 4) ce changement donne lieu à une marque inframorphémique commune au GEN. et au LOC., [-f], explicitant ainsi sur le plan synchronique la similitude des cas compacts ;
- 5) à son tour, la formation de cette marque : a) favorise l'apparition d'une opposition complémentaire central-périphérique (GEN. ~ LOC.) où les consonnes créent le contexte de signalisation de la similitude et les voyelles, celui de la différenciation ; b) complique la sémantique grammaticale du système de la déclinaison, car il se crée, à côté des signifiés du GEN. et du LOC., un nouveau signifié (GEN.-LOC.) qui s'attache au sous-morphème [-f] dans les cas compacts ; c) renforce l'intégration des différents éléments du paradigme casuel : le sous-morphème [-f] intègre les désinences de GEN. et de LOC. et, par conséquent, ce ne sont plus seulement les désinences de GEN. et de LOC. en tant que telles qui peuvent participer à des oppositions dans le système de la déclinaison, mais un signe (le sous-morphème) de degré supérieur, avec le signifié de "compacité" ;
- 6) il se produit un changement diachronique d'accord par analogie de l'adjectif avec le substantif : *na zelënyx lugaf > na zelënyf lugaf ;
- 7) sur le plan synchronique, ce changement détruit la neutralisation GEN.-LOC. qui existe dans la déclinaison adjectivale standard (GEN.-LOC. zelënyx) ;
- 8) cela modifie la nature des distributions complémentaires des neutralisations dans les différents paradigmes du système (morphèmes et sous-morphèmes, singuliers et pluriels, masculin et féminin, substantifs et adjectifs), ce qui favorise de nouveaux changements diachroniques par analogie : en particulier, dans le même parler,

apparaît la forme *trëf lošadëf* ‘trois chevaux’ (GEN.-LOC.), qui nécessiterait des commentaires encore plus développés.

Pour conclure, arrêtons-nous sur un problème fondamental pour le point de vue que nous défendons ici. Dans quel sens peut-on parler, dans cet exemple, d’une neutralisation inframorphémique GEN. \approx LOC. (avec le sous-morphème commun [f]) ? Quel est, dans ce cas, le contexte de différenciation ? S’il faut, conformément à l’acception classique de la neutralisation, que des unités, distinctes dans un contexte, ne le soient plus dans un autre, sommes-nous fondés à considérer que, dans le système des pronoms français, l’opposition de genre *il* ~ *elle* est “neutralisée” au datif (*lui*) et au réfléchi (*se*) où nous avons affaire à différents morphèmes ? En kisi, langue sud-atlantique, les noms d’arbres et de plantes font partie de la classe nominale *-o* (*mal-o* ‘riz’), les noms de fruits, de la classe *-le* (*bandi-le* ‘patate douce’) et les formes de pluriel des deux classes entrent dans la classe commune *-ye*, mais pouvons-nous d’un point de vue théorique établir l’existence d’une neutralisation ‘arbre’ ~ ‘fruit’ dans la corrélation de nombre ou bien ne nous reste-t-il qu’à constater, en présence de trois morphèmes différents, l’expression “syncrétique” du pluriel dans le nom des arbres et des fruits ? Que signifie le terme de “neutralisation” appliqué aux désignations ‘frère du père’ ~ ‘frère de la mère’ dans le mot russe *djadja*, si l’on ne peut établir ici de position forte, et de position de différenciation ? Et, question encore plus délicate, une opposition présente à un niveau linguistique (morphématique) peut-elle être neutralisée à un autre niveau (inframorphématique) ? Nous allons examiner brièvement ces questions fondamentales pour la compréhension du mécanisme de la neutralisation.

8. Neutralisation des signes ou neutralisation des signifiés ?

La transposition du concept phonologique de neutralisation au domaine de la morphologie, puis de celui de la linguistique aux autres sciences humaines, s’est faite de manière paradoxale. Ce concept a été élaboré pour des unités linguistiques qui ne sont pas des signes à deux faces, c’est-à-dire qui n’ont pas de signifiés : la neutralisation de l’opposition des phonèmes russes /t/ ~ /d/ en finale absolue ne suppose pas une opposition de signifiés. Lorsque la théorie de la neutralisation s’est étendue aux

niveaux signifiants de la langue et, en particulier, au niveau morphologique, l'idée de neutralisation a été appliquée de manière automatique aux oppositions de signes dotés d'un signifiant et d'un signifié : la neutralisation au pluriel de l'opposition de genre exprimée, en russe, par les morphèmes $a \sim \emptyset$, c'est la neutralisation d'une opposition de signes à deux faces.

Naturellement, cette différence fondamentale entre les oppositions de phonèmes et celles de morphèmes n'a pas échappé aux linguistes : "Malgré la productivité du modèle phonologique dans l'exploration des autres domaines linguistiques, il ne faut pas transposer de manière automatique les critères de la phonologie aux éléments grammaticaux qui sont dotés de leur propre signification, à la différence des procédés phonologiques, qui sont purement distinctifs. [...] en elle-même, la forme *Nächte* signifie "plus d'une nuit", alors que ni /t/ ni /d/, en eux-mêmes, *ne sont rien*" [Jakobson 1985 : 180]. Mais, en dépit de ce genre de réserves, on s'aperçoit que Jakobson lui-même et ses adeptes qui ont créé la théorie des oppositions de morphèmes ont parlé de plus en plus, à côté de la neutralisation des oppositions de signes ("neutralisation des morphèmes $a \sim \emptyset$ "), d'une neutralisation des oppositions de signifiés ("neutralisation de l'opposition masculin-féminin"). Dans beaucoup d'ouvrages classiques de Jakobson, ces deux démarches fondamentalement différentes voisinent littéralement sur la même ligne, séparées par une virgule. La projection des concepts de la phonologie dans le domaine de l'ethnologie a été encore plus radicale : parlant de l'opposition "masculin ~ féminin" ou "allié ~ étranger", les ethnologues n'ont pas à l'esprit une opposition de signes, ni même une opposition de signifiés, mais une opposition de sens, de concepts cognitifs opposables et donc neutralisantes dans tel ou tel code sémiotique, y compris verbal.

Paradoxalement, cette évolution du concept de neutralisation des phonèmes (unités non signifiantes) vers l'idée de neutralisation des significations fait que ce sont à présent des phonologues, et non des moindres, qui dénie aux oppositions phonologiques le "droit de neutralisation" et cela précisément pour la raison que les phonèmes ne sont pas liés à la signification : "Si, à la suite d'un changement de phonème conditionné par le contexte, l'exposant d'un morphème coïncide avec l'exposant d'un autre, autrement dit, si les variantes de deux

phonèmes coïncident, alors on a affaire à une neutralisation de ces derniers (par homonymie contextuelle), par exemple, *kot* [‘matou’] et *kod* [‘code’]. Les unités phonologiques ne peuvent pas en principe être neutralisées, **étant donné** [c’est moi qui souligne – K.P.] qu’elles sont dépourvues de la dualité nécessaire pour ce faire ” [Kasevič 1983 : 217] ; “ Les morphèmes cessent d’être distincts : ils sont opposés dans les variantes *rog-a* [‘corne’-GEN.] ~ *rok-a* [‘destin’-GEN.], mais ils cessent d’être distingués dans la variante /rok/ (*rog* et *rok*). En ce qui concerne les phonèmes, la différence entre eux ne peut pas disparaître, car cela exigerait la coïncidence des signifiants avec une divergence des signifiés, mais les phonèmes n’ont pas de signifiant ni de signifié, ce ne sont pas des signes ” [Kasevič 1977 : 48].

Nous laisserons de côté la discussion qui dure depuis des années entre les écoles phonologiques de Moscou et de Leningrad et nous extrairons des citations précédentes ce qui a un rapport direct avec le concept de neutralisation discuté ici. Avons-nous le sentiment que les morphèmes *kot* ‘matou’ et *kod* ‘code’, ou *rog* ‘corne’ et *rok* ‘destin’ sont en rapports d’opposition ? Apparemment non. Et si ces oppositions existent, elles sont, pour les locuteurs, fondamentalement distinctes des oppositions du type “ masculin ~ féminin ” ou “ parent ~ étranger ”. En dépit de la signalisation formelle de la similitude de ces mots, nous n’avons pas l’impression que cette similitude repose sur une base solide. Cela ne veut pas dire que ce soit théoriquement impossible. La coïncidence des signifiants crée des conditions favorables pour qu’il se forme un lien sémantique entre ces signes. N.I. Tolstoï fournit un exemple de cette “ magie étymologique ” chez les Serbes : la consonance des mots *grabul’e* ‘râteau’, *grab* ‘charme’ et *grabiti* ‘râtelier’ a servi à construire un rituel : “ A la Saint-Georges, l’une des trois jeunes filles prenait une branche de charme et la cachait sous son aisselle, et lorsqu’une des deux autres lui demandait ce qu’elle avait sous l’aisselle, elle répondait : “*Grab, da se grabe i mene, i tebe, i tu što gleda pro tebe*” (Râtelier, afin que les fiancés me séduisent, moi, toi et celle qui te regarde) ” [N.I. Tolstoj 1995 : 24]. Il existe de nombreux exemples de ce type, et ils obligent à s’intéresser très sérieusement à l’analyse de “ l’étymologie populaire ”, qu’on n’illustre guère dans les manuels que par l’inévitable *choucroute* ou l’*aréoport*, avant de passer à la “ vraie ”, l’étymologie “ savante ”. Mais il est difficile de dire qu’on a affaire à la même chose avec les morphèmes *kot* ‘matou’

et *kod* ‘code’ (en dehors d’un contexte littéraire). En prononçant ces mots, on sent bien que leur similitude est fortuite et on peut supposer que ce sentiment s’appuie notamment sur la connaissance qu’on a des contextes de différenciation (*kot-a* ~ *kod-a*). D’où il découle 1) que les mécanismes de signalisation de la similitude ou de la différenciation des signes sont des conditions nécessaires mais insuffisantes de formation des oppositions ; 2) que les oppositions s’appuient sur la différenciation ou la similitude des signifiés, ainsi que sur les concepts cognitifs auxquels ils sont liés, c’est-à-dire sur la différenciation ou la similitude des sens.

Il apparaît que l’évolution des idées dont nous avons parlé plus haut (de la neutralisation des signes à la neutralisation des signifiés) est conforme à la tendance générale du développement de la linguistique moderne qui vise, en particulier, à constituer la linguistique cognitive en une nouvelle branche de l’étude du langage.

Ce ne sont plus les oppositions de signifiants qui sont sujets à neutralisation, ni même celles des signes, mais les oppositions de signifiés, voire les concepts extralinguistiques, cognitives avec lesquelles les signes sont reliés à travers leurs signifiés. Y a-t-il des arguments convaincants qui empêchent de d’affirmer que ce ne sont pas les phonèmes /t/ et /d/ qui sont neutralisés dans l’opposition *kot* ~ *kod*, mais les “valeurs” de ces phonèmes (l’aspect paradigmatique du signifié : l’opposition sourde-sonore) et pour dire que la coïncidence de ces phonèmes est ici une conséquence accessoire de cette neutralisation ? S’agissant d’unités phonologiques, cette proposition est déjà très polémique mais, s’agissant d’unités morphologiques, l’idée de neutralisation des signifiés n’est pas nouvelle : lorsque Jakobson dit dans son analyse du système casuel indien ancien que “l’opposition central-périphérique disparaît au cas ablatif [Jakobson 1985 : 194] ou que dans les dialectes russes “les cas périphériques [...] peuvent se réduire à l’opposition compact (LOC.) ~ non-compact (DAT.-INSTR.)” [Jakobson 1985 : 183], il a à l’esprit une opposition de signifiés et non de signes. Bien souvent, à propos d’opposition du type “masculin ~ féminin”, les ouvrages d’ethnologie ne mentionnent même pas les signes dans lesquelles ces oppositions se manifestent ou disparaissent, et ils prennent pour acquis que cette opposition est pertinente.

La neutralisation, telle que nous la comprenons dans cet article, suppose précisément un critère de décision “sémantique” : se neutralisent des significations grammaticales oppositives, des unités qui ressortissent au plan du contenu, et non pas des signes (des morphèmes). Ce critère nous épargne les nombreux problèmes “épineux” que nous avons évoqués plus haut. Ce ne sont pas les classes nominales des arbres et des fruits qui se neutralisent dans le paradigme des marqueurs de pluralité, mais l’opposition des notions ‘arbre’ et ‘fruit’ qui disparaît en contexte de neutralisation (classes de pluriel) et apparaît en contexte de différenciation (classes de singulier). Dans ce cas, ce sont deux paradigmes qui sont susceptibles de jouer le rôle de position forte ou de faible, et ils réunissent non pas des allomorphes du signe, mais des signes différents (le paradigme du singulier et celui du pluriel, le paradigme de la déclinaison des substantifs et celui des adjectifs).

De plus, selon cette conception de la neutralisation, rien n’empêche de considérer que deux niveaux linguistiques différents (en particulier, les niveaux morphématique et inframorphémique) puissent s’intégrer dans le système du fait que, dans l’opposition des grammèmes, l’un des niveaux sert de contexte de différenciation et l’autre de contexte de neutralisation. Ainsi, il n’est pas nécessaire d’employer la terminologie assez confuse de syncrétisme “total” ou “partiel” pour traiter les faits présentés dans le chapitre précédent et qui montrent que, dans la déclinaison russe, la distribution des similitudes de morphèmes et des marques inframorphémiques est corrélée. L’interprétation suivante est plus simple et plus constructive : si les membres d’une opposition de grammèmes casuels ne présentent pas de similitude au niveau morphématique (absence de morphème syncrétique), leurs signifiants seront plus sujets à des changements diachroniques par analogie qui assureront la signalisation de leur similitude au niveau inframorphémique (formation de sous-morphèmes communs).

Il y a une autre conséquence. Si différents **niveaux** linguistiques sont susceptibles de jouer le rôle de **contextes** de différenciation et de neutralisation, pourquoi les autres systèmes de signe et codes sémiotiques ne pourraient-ils pas jouer le même rôle ? Les signes sont reliés aux concepts par l’intermédiaire de leurs signifiés. Le signifié et le concept cognitif sont corrélés, mais ils se distinguent sur le plan paradigmatique,

car ils appartiennent à des structures différentes. Les signes linguistiques sont reliés aux signes extralinguistiques par l'intermédiaire des significations. Les oppositions de significations, qui se sont constituées dans la conscience culturelle, se manifestent dans certains systèmes de signes et se neutralisent dans d'autres. Il n'est pas exclu que les divergences observées dans presque toutes les cultures entre le système de parenté et le système des termes de parenté soit déterminé dans une certaine mesure par le fait que les codes non verbaux (par exemple, le "système de représentations" de Claude Lévi-Strauss) sont utilisés comme contextes de différenciation des oppositions (position forte) et les codes verbaux (la terminologie de la parenté, le "système des dénominations"), comme contextes de neutralisation (position faible), ou inversement. Dans ce cas, la fonction intégrante de la neutralisation sert également à structurer des codes sémiologiques différents en les intégrant dans l'espace sémiologique d'une culture donnée.

Konstantin Pozdniakov,
INALCO
(LLACAN, UMR 7594 :
CNRS-INALCO-Paris 7),
14/16, rue Decamps
75016 Paris
pozdniakov@free.fr

Ouvrages cités

[ADLR, 1989]. *Диалектологический атлас русского языка (Центр Европейской части СССР)* [Atlas dialectologique de la langue russe (Centre de la partie européenne de l'URSS)], Под ред. Р. И. Аванесова и С. В. Бромлей [dir. R. I. Avanesov et S.V. Bromlej]. Вып. II. Морфология. М., Главное управление геодезии и картографии при Совете министров СССР, 1989.

[Bajburin, 2001]. А. К. БАЙБУРИН. “Нельзя... но если очень нужно...” [“Interdit... sauf si on en a vraiment envie...” (pour une interprétation des moyens de transgresser les règles et les interdits)]. In : *Труды факультета этнологии*. СПб, Издательство Европейского университета в Санкт-Петербурге, 2001. Вып. 1, с. 4–11.

[Breedveld, 1995]. J.Q. Breedveld. *Form and Meaning in Fulfulde*. Research School CNWS, Leiden University, 1995.

[Ivanov, 1985]. Вяч. Вс. ИВАНОВ. Лингвистический путь Романа Якобсона [L'itinéraire linguistique de Roman Jakobson]. In : Р. Якобсон. *Избранные работы*. М., “Прогресс”, 1985, с. 5-29

[Ivanov, 1996]. Вяч. Вс. ИВАНОВ. Инварианты и вариации в подходе Якобсона к звуку и значению [Les invariants et les variations dans l'approche du son et du sens par Jakobson]. In : *Материалы международного конгресса “100 лет Р. О. Якобсону”*. М., Российский государственный гуманитарный университет, 1996.

[Ivanov, 1999]. Вяч. Вс. ИВАНОВ. “Звук и значение в концепции Романа Якобсона” [Le son et le sens dans la conception de Roman Jakobson]. In : Роман Якобсон: *Тексты, документы, исследования*. М., Российский государственный гуманитарный университет, 1999, с. 405-423.

[Jakobson, 1985]. Р. О. ЯКОБСОН. “Морфологические наблюдения над славянским склонением” [Observations morphologiques sur la déclinaison slave]. In : Р. Якобсон. *Избранные работы*. М., “Прогресс”, 1985, с. 176-197.

- [Kasevič, 1977]. В. Б. КАСЕВИЧ. *Элементы общей лингвистики* [Eléments de linguistique générale]. М., “Наука”, 1977.
- [Kasevič, 1983]. В. Б. КАСЕВИЧ. *Фонологические проблемы общего и восточного языкознания* [Problèmes phonologiques de linguistique générale et orientale]. М., “Наука”, 1983.
- [Kuryłowicz, 1949]. J. KURYŁOWICZ. La nature des processus dits “analogiques”. *Acta Linguistica*, Copenhague, t. 5 (1945-1949), fasc. 1, 1949, p. 15–37.
- [Markov, 1974]. В. М. МАРКОВ. *Историческая грамматика русского языка: Именное склонение* [Grammaire historique de la langue russe : la déclinaison nominale]. М., “Высшая школа”, 1974.
- [Mel’čuk, 1995]. И. А. МЕЛЬЧУК. *Русский язык в модели “Смысл – Текст”* [La langue russe dans le modèle “sens – texte”]. Москва-Вена, 1995.
- [Mel’čuk, 1998]. И. А. МЕЛЬЧУК. *Курс общей морфологии* [Cours de morphologie générale]. Т.2, Москва – Вена, 1998.
- [Očerki, 1962]. Е. КУРИЛОВИЧ. “О природе так называемых ‘аналогических’ процессов” [De la nature des processus dits “analogiques”]. In : *Очерки по лингвистике*. М., Издательство иностранной литературы, 1962, с. 92–121.
- [Plungian, 2000]. В. А. ПЛУНГЯН. *Общая морфология: Введение в проблематику* [Morphologie générale : Introduction à la problématique]. М., Эдиториал УРСС. 2000.
- [Pozdniakov, 1993]. К. И. ПОЗДНЯКОВ. *Сравнительная грамматика атлантических языков* [Grammaire comparée des langues atlantiques]. М., 1993.
- [Pozdniakov, 1998]. К. И. ПОЗДНЯКОВ. “Глагольная деривация в волоф” [La dérivation verbale en wolof]. In : *Язык. Африка. Фульбе. Сборник научных статей в честь Антонины Ивановны Коваль*. СПб. – М., “Европейский Дом”, 1998, с. 208-220.
- [Pozdniakov, 2001]. К. И. ПОЗДНЯКОВ. “Корреляция маркированности и нейтрализаций у синкретичных знаков” [La corrélation du marquage et des neutralisations dans les signes synchrétiques]. In : *Труды*

факультета этнологии. СПб, Европейский университет в Санкт-Петербурге, 2001. Вып. 1, с. 292-297

[Pozdniakov; Segerer]. K. Pozdniakov et G. Segerer. Reconstruction des pronoms atlantiques et typologie des systèmes pronominaux. *Systèmes de pronoms africains* (Ed. D. Ibrizimow et G. Segerer). Collection « Afrique et Langage », n°5. Louvain–Paris: Peeters. *A paraître*.

[Reformatskij, 1979]. А. А. РЕФОРМАТСКИЙ. “Местоимения” [Les pronoms]. In : *Очерки по фонологии, морфонологии и морфологии*, М., 1979, с. 64-93.

[Tolstoj, 1995]. Н. И. ТОЛСТОЙ. *Язык и народная культура: Очерки по славянской мифологии и этнолингвистике* [Langue et culture populaire : Essais de mythologie et d’ethnolinguistique slaves]. М., “Индрик”, 1995.

ABSTRACT. – This paper examines some aspects of micromorphology, namely the means developed by some languages endowed with a rich morphology to incorporate separate morphemes into paradigms and the said paradigms into coherent systems. It is demonstrated that neutralization, along with other functionally similar techniques, plays a creative role in bringing about the semantic fusion of opposing grammatical morphemes. The distribution of neutralizations within morphological paradigms is shown to be strictly dependent on the markedness/unmarkedness of multifunctional morphemes, i.e. morphemes expressing several grammatical categories at a time (e.g. gender, number and case). The neutralization of morphemes within paradigms is shown to stand in complementary distribution. The existence of "submorphs" with a classifying function is posited. On their own level, these submorphs acquire the properties of double-sided signs and a structure of their own. It is further demonstrated that both morphemic and submorphemic neutralizations stand in complementary distribution. This appears as a key factor in the process of incorporation of these elements to form systems.

The paper makes the claim that beneath the level of sign-to-sign or signified-to-signified relations a deeper stratum must be considered, where cognitive concepts form meaningful oppositions. Different levels of language structure (in particular morphemic and submorphemic) and different semiotic codes thus provide the backdrop for differentiation and

neutralization, allowing them to be incorporated into the unique semiotic domain of any given culture.

РЕЗЮМЕ. – В статье рассматриваются элементы "микроморфологии". Предметом анализа является техника, используемая языками с развитой морфологией для интеграции отдельных морфем в парадигму, а смежных парадигм – в единую систему. Исследуется креативная роль нейтрализации (и некоторых других функционально близких техник) в сигнализации смыслового сходства противопоставляемых граммем. Устанавливается жесткая зависимость распределения нейтрализаций в морфологических парадигмах от характера маркированности / немаркированности кумулятивных (полифункциональных) знаков, то есть знаков, одновременно выражающих несколько граммем (например, граммемы рода, числа и падежа). Выявляется принцип дополнительности в распределении морфемных нейтрализаций по парадигмам. Вскрывается классификационная роль "субморфов" – экспонентов морфемы, которые на субморфном уровне языка приобретают свойства двусторонних знаков и определенным образом структурируются. Устанавливается принцип дополнительного распределения морфемных и субморфных нейтрализаций, который интерпретируется как ключевой фактор, интегрирующий элементы в систему. Обосновывается положение, согласно которому противопоставляются не знаки и даже не означаемые знаков, а смыслы, когнитивные концепты, а контекстами различения и нейтрализации становятся разные языковые уровни (в частности, морфемный и субморфный) и различные семиотические коды (в частности, вербальный и невербальный), что и позволяет им интегрироваться в единое семиотическое пространство той или иной культуры.